

NAISSANCE D'UNE FILATURE : LA PROLÉTARIENNE



PREMIÈRE PARTIE

L'ESTRÉCHURE

UN VILLAGE CÉVENOL EN 1906

L'Escoubette
groupe de recherche en histoire sociale

Naissance d'une filature : La Prolétarienne

Première partie : « L'Estréchure, un village cévenol en 1906 »

Mai 2023

L'Escoubette, groupe de recherche en histoire sociale

Cyrille Antoine, Sylvie Leprince, Victoria Ordonez Cobo et Sylvain Sagnol

lescoubette@laposte.net

Table des matières

Préface	5
Une commune agricole tournée vers la polyculture et la sériciculture	7
Routes et moyens de transport	11
Le Moulin du Passet : une demeure de notables	14
Les écoles : une architecture datant du ministère Ferry	16
Un couple d'instituteurs, les Felgeirolles	18
Le temple : une vie toujours rythmée par le protestantisme	21
Des lieux animés : cafés et hôtels-restaurants	24
La Solidarité : une société de libre pensée à L'Estréchure	28
Un même toit pour la poste et pour le presbytère	32
Un cadeau du maire : la place Ulysse-Girot	34
Le conseil municipal : une orientation résolument « Bloc des gauches »	38
Des élections législatives mouvementées	42
Une activité artisanale et commerçante concentrée dans le bourg	46
Chez Gaston Cahours	50
Les fontaines : un aménagement du Second Empire	52
Une dynastie de filateurs : la famille Maurel	55
Vers la grève	58
<i>Annexe 1 : Le député Ulysse Pastre</i>	60
<i>Annexe 2 : Les Jeunesses laïques, un mouvement mixte et féministe</i>	62
<i>Annexe 3 : Quels journaux lisait-on à L'Estréchure en 1906 ?</i>	64
Sources	66
Bibliographie	68

À l'attention du lecteur :

- Nous avons utilisé l'orthographe actuelle des noms de lieu, mais conservé celle de l'époque dans les citations.
- Les numéros entre parenthèses renvoient au plan du village reproduit en pages centrales et correspondent aux numéros de rue en vigueur aujourd'hui.
- En illustration, toutes les cartes postales utilisées reproduisent des photographies prises avant la Première Guerre mondiale.

Préface

L'escoubette est le petit balai, ordinairement constitué de bruyère, qui servait aux fileuses de soie à remuer les cocons dans un bain d'eau chaude avant leur dévidage. C'est sous ce nom qu'en 2018, sur la base d'un intérêt commun pour l'histoire sociale, nous avons formé un groupe à Saint-Jean-du-Gard afin de mener dans la région des recherches sur ce thème.

Notre point de départ a été l'article de Daniel Travier sur la filature La Proletarienne, paru dans *L'Almanach du Val Borgne* de 1997. Cette histoire d'une entreprise créée par la population villageoise de L'Estréchure en 1910, sur fond de conflits sociaux et de drames humains, avait éveillé notre intérêt et le désir d'en savoir plus sur le contexte de l'événement, ses différents acteurs et particulièrement ses actrices, les fileuses. Daniel Travier ayant travaillé essentiellement à partir de témoignages oraux recueillis dans les années 1960, nous avons pour notre part entrepris d'explorer les archives administratives et les journaux de l'époque, menant notre recherche à la mairie et au temple de L'Estréchure, aux archives départementales du Gard et, pour quelques documents, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France.

Nous avons complété nos informations auprès des habitants ou anciens habitants du village, dont les témoignages, voire certains documents anciens soigneusement conservés, nous ont été précieux.

La tâche était néanmoins délicate, d'une part parce que plus d'un siècle a passé, que les témoins directs, souvent même leurs enfants, ont désormais disparu, et que les événements n'éveillent plus qu'un écho très faible dans les mémoires. En second lieu, s'intéresser aux femmes des classes populaires s'est avéré doublement malaisé : les « gens de peu » sont aussi ceux qui laissent le moins de traces de leur existence ; quant aux femmes, encore placées à l'époque sous l'autorité du chef de famille, elles tendent à disparaître, dans les documents administratifs, derrière le nom de leur mari, ce qui contribue à gommer leur rôle économique et social.

La récolte a malgré tout été abondante, plus encore que nous ne l'espérions, surtout grâce aux journaux régionaux, qui donnaient alors les plus infimes détails de la vie locale et laissaient parfois s'exprimer les conflits personnels de façon assez crue. Progressivement a commencé de se dessiner un contexte social et politique complexe, qui seul permettait de comprendre « l'affaire de la Proletarienne » et qu'il importait de saisir dans ses nuances et ses spécificités. Il nous a paru nécessaire, vu l'ampleur de la tâche, de publier le résultat de nos recherches sous la forme de trois ou quatre brochures successives, qui suivraient les grandes étapes du récit. Nous avons choisi également d'évoquer

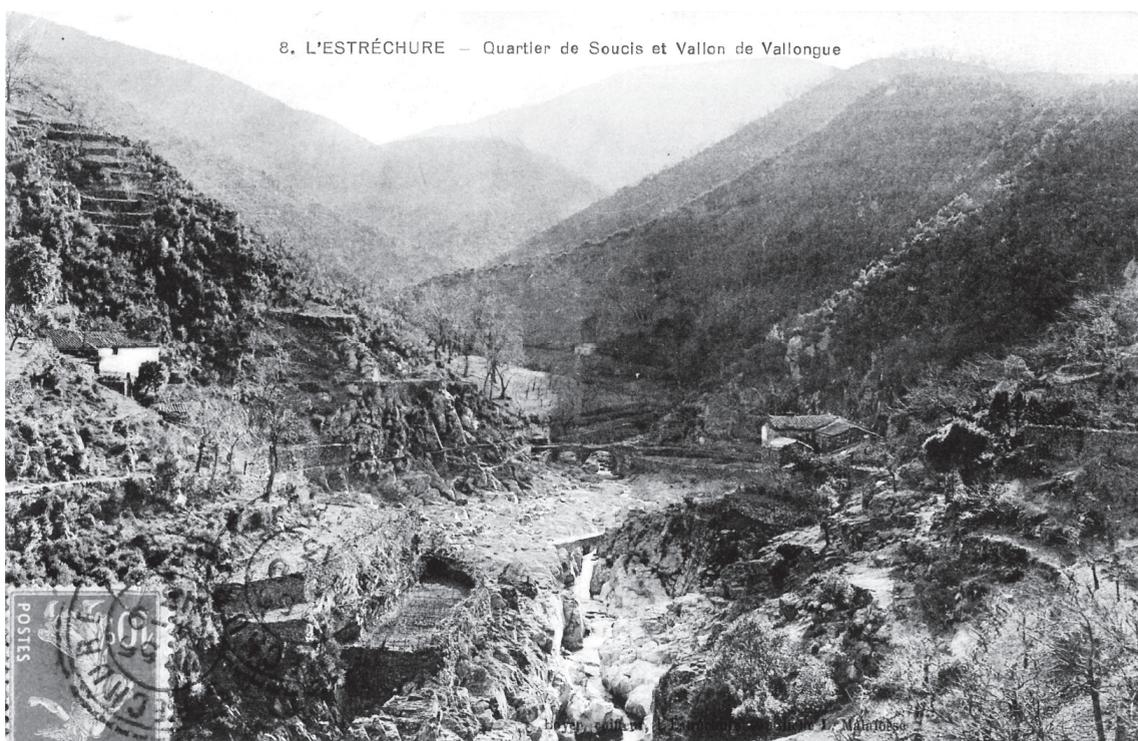
ces grandes étapes dans des communications orales régulières, notamment lors des Journées du patrimoine, ce qui nous permet, au travers des questions et des échanges, de bénéficier d'un retour sur le travail effectué : ainsi ont eu lieu à L'Estréchure, en 2021, la visite guidée « Un village cévenol en 1906 » et, en 2022, la conférence « Léonie, Lucie, Marthe et les autres : des fileuses en lutte à L'Estréchure ».

La date de 1906 s'est imposée peu à peu comme point de départ de notre histoire, parce que c'est l'année de la grande grève des fileuses des Cévennes, élément de contexte fondamental pour comprendre par qui et pourquoi fut édifiée la Prolétarienne. Dans cette première brochure, nous brosserons un panorama du village en 1906, année du recensement quinquennal de la population. Dans les brochures suivantes, nous conduirons le récit jusqu'en 1914, à la veille de la Grande Guerre.

Une commune agricole tournée vers la polyculture et la sériciculture

Au début du xx^e siècle, L'Estréchure est un village dont les principales productions sont les châtaignes et les cocons de ver à soie. Mûriers et châtaigniers occupent ainsi la majeure partie de la superficie communale. On y cultive aussi du seigle, des pommes de terre, des fruits (pommes, poires, prunes, noix) et de la vigne. L'élevage y est principalement ovin, dans une moindre mesure caprin, tandis qu'une grande partie des foyers engraisent un ou plusieurs cochons.

Traversé par le Gardon de Saint-Jean, qui irrigue toute la vallée Borgne, il se trouve à mi-chemin du chef-lieu de canton Saint-André-de-Valborgne, à 13 km en amont, et du bourg de Saint-Jean-du-Gard, à 11 km en aval. L'étroitesse et les pentes abruptes de cette vallée, associées à un climat méridional caractérisé par des sécheresses estivales suivies de précipitations orageuses à l'automne, ont nécessité de patients aménagements, parfois considérables, afin de tirer le meilleur parti de la ressource en eau et d'augmenter les surfaces cultivables. Pour



Vue du quartier de Soucy, situé à 2 km en aval du bourg. L'aménagement des cultures en terrasse, qui s'étagent jusqu'à la crête sur le versant le mieux exposé, façonne fortement le paysage. Le pont de pierres maçonnées, construit dans les années 1870, est toujours debout aujourd'hui.

se rendre au Vigan, sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, il faut parcourir 40 km et franchir plusieurs cols. On rejoint la gare la plus proche, celle d'Anduze, en descendant le Gardon sur 25 km.

En 1906, année du recensement quinquennal de la population, la commune compte 575 habitants, 279 hommes pour 296 femmes ; 28 % de la population a moins de 20 ans, et 56 % moins de 40 ans. Le bourg lui-même ne regroupe qu'une petite moitié des habitants de cette vaste commune – 266 précisément –, le reste étant réparti entre les nombreux écarts¹, certains éloignés (Vallongue, Perjurade, Millérines), d'autres à proximité immédiate du bourg (le Mas du Camp, le Pujol, Boisseroles). Il faut aussi prendre en compte les 70 habitants des quartiers de Rieu Obscur, du Château de l'Hom et de l'Ardailler, qui, bien que rattachés à la commune de Saumane, se sentent plutôt estréchurois, du fait de leur situation géographique.

La majorité de la population vit d'une activité agricole : sur les 225 professions renseignées, on compte 124 cultivateurs, quatre bergers, un ouvrier agricole, un bûcheron et un tondeur, auxquels il faut ajouter les quatorze propriétaires qui vivent des revenus de leurs terres. On remarque la présence de trois cultivatrices seulement, veuves ou célibataires, et considérées dans ce cas comme chef de famille. La plupart du temps, seule la profession du mari est indiquée, alors que dans tous les ménages les femmes participent, à différents titres, aux activités agricoles. Il est même un domaine où elles sont les principales productrices, celui de l'éducation des vers à soie pour la production de cocons, activité saisonnière il est vrai, mais capitale sur le plan financier.

Les femmes constituent également la quasi-totalité des travailleurs de l'industrie de la soie, bien présente au village. Le recensement de 1906 ne reconnaît pourtant un métier qu'à dix-huit femmes, ce qui ne reflète évidemment pas la réalité économique du village. Le recenseur semble particulièrement négligent, puisqu'il n'a dénombré que cinq fileuses quand son prédécesseur en avait compté 93 en 1901 – pour 113 femmes actives au total. Or, depuis, l'activité des deux filatures n'a pas fléchi. Cette invisibilisation de l'activité économique des femmes se retrouve dans les actes d'état civil de l'époque, où à leur nom est presque systématiquement accolé le qualificatif de « sans profession ». C'est un fait qu'il convient de garder en tête si l'on ne veut pas sous-évaluer le rôle économique et social des Estréchuroises.

Maintenant, commençons la visite : nous sommes en 1906 et, partis de Saint-Jean-du-Gard, nous cheminons sur la route nationale n° 107 pour nous rendre à L'Estréchure.

1 Un écart est un lieu-dit, une habitation ou un hameau écarté, isolé du centre de la commune à laquelle il appartient.

Saumane et L'Estréchure, deux voisines aux délimitations controversées

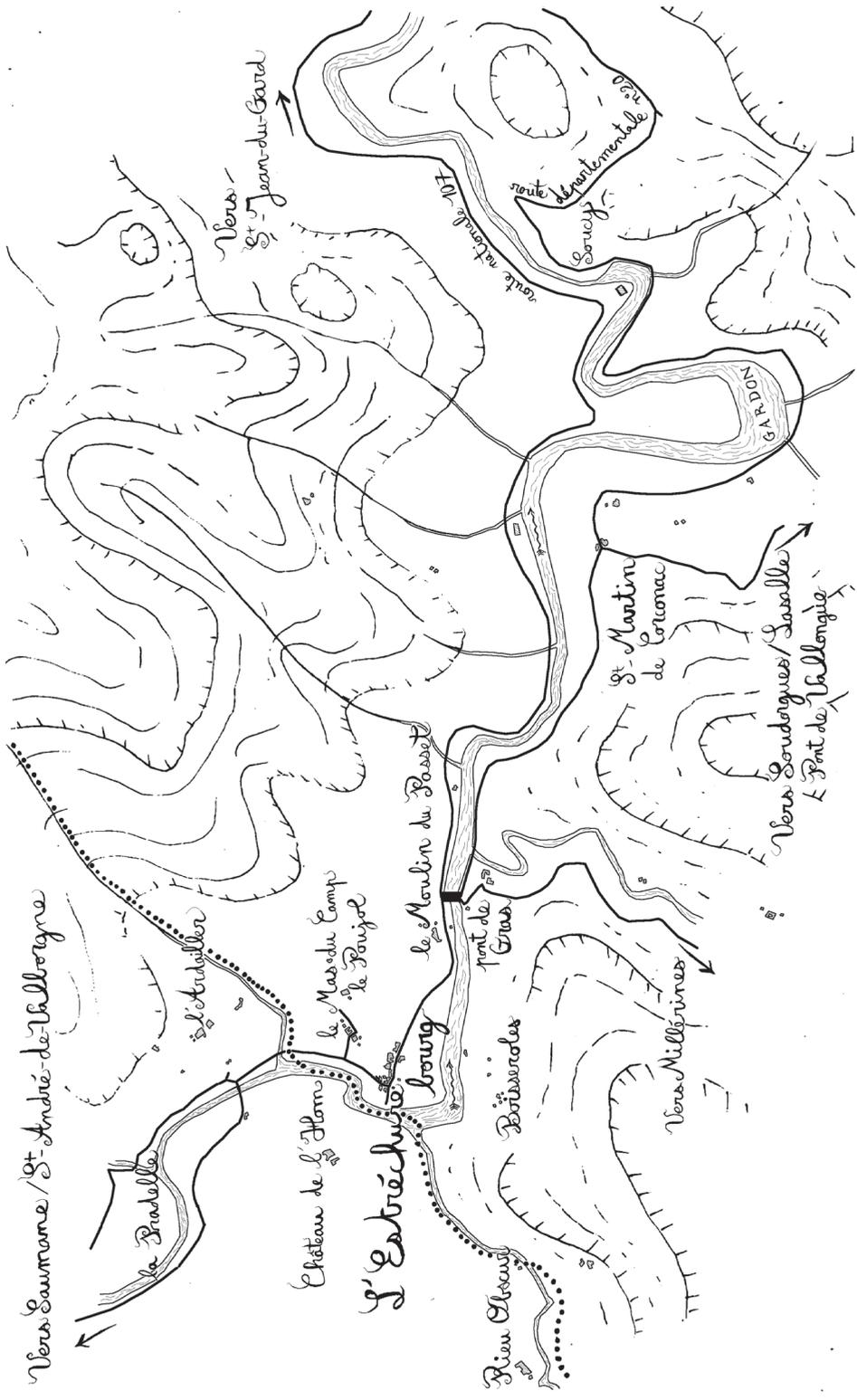
Au Moyen Âge, les territoires des paroisses de Saint-Martin-de-Corconac (ancien nom de L'Estréchure) et de Saumane sont complètement discontinus et entremêlés. Saint-Martin contient une partie du centre actuel de Saumane, de la Bécédelle et de Rieu Obscur, tandis que Saumane possède le nord de Millérines, le Poujol, le Mas du Camp, et l'Estréchure, qui n'est encore qu'un hameau de quelques feux. La révolution de 1789 transforme les paroisses et seigneuries en communes, sans pour autant en redéfinir les contours. Ce n'est qu'à la fin des années 1830, en vue de l'établissement du premier cadastre, que ces limites évoluent et que les territoires continus que nous connaissons aujourd'hui voient le jour. Bien qu'excentré par rapport au reste du territoire communal, le quartier de l'Estréchure, déjà désigné comme « chef-lieu » dans le recensement des postes en 1847¹, donne finalement son nom à la commune par décision préfectorale du 3 février 1873.

Cet ancien hameau semble en effet se développer dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle au détriment des écarts², pour devenir un bourg commerçant et industriel. La construction du temple vers 1850, le percement du tunnel de Peyrolles en 1870 et l'installation d'une filature au centre du village en 1871 sont autant d'éléments permettant de deviner l'importance progressive que prend l'Estréchure.

Le bourg attire logiquement, par sa proximité, les habitants des quartiers saumanois limitrophes de l'Ardailier, de Rieu Obscur et du Château de l'Hom. Pour le conseil municipal de Saint-Martin, en 1871, « il est notoire que la moitié des habitants de la commune de Saumane sont beaucoup plus rattachés à l'Estréchure par leurs relations d'affaires et d'intérêts qu'à Saumane même ». De nombreux mariages se forment entre habitants de L'Estréchure et de ces écarts. Un article du *Petit Méridional* du 4 octobre 1904 réclame même l'annexion à L'Estréchure des quartiers concernés, y ajoutant celui de la Pradelle.

1 Saint-Martin y est alors indiqué comme « chef-lieu ancien ».

2 Cent cinquante-trois habitants dans le bourg en 1847 pour 257 en 1876, avec une population communale stable d'environ 600 habitants.



Représentation d'une partie du territoire de la commune de L'Estrechure au début du XX^e siècle, lequel s'étend encore largement vers le sud et le sud-ouest. Les pointillés figurent la limite communale avec Saumane, dont ne sont représentés que les quartiers limitrophes.

Routes et moyens de transport

Au cours du XIX^e siècle, les routes et chemins de la vallée Borgne, de plus en plus fréquentés, se trouvent souvent en très mauvais état et sont sans cesse refaits. En réponse aux réclamations du conseil général et de la population, le préfet du Gard ordonne le 21 mai 1843 de modifier le tracé de la route royale n° 107. Elle traversera désormais la vallée Borgne au lieu d'emprunter les crêtes par Saint-Roman-de-Tousque et Le Pompidou. Cette modification concerne dans le département du Gard un tronçon d'environ 32 km, divisé en trois sections principales : la première, entre Saint-Jean-du-Gard et la rencontre avec la route départementale n° 9 au pont de Gras, à l'entrée du bourg de L'Estréchure ; la deuxième, entre le pont de Gras et le village de Saint-André-de-Valborgne ; la troisième, entre Saint-André-de-Valborgne et la limite du département. Cette première section passera entièrement par la rive gauche du Gardon, déclassant l'ancienne route départementale n° 20, qui traversait le Gardon après Peyrolles pour atteindre Saint-Martin-de-Corconac par la rive droite.



Depuis le domaine du Passet, vue sur les accès au village et aux écart. On trouve sur la rive gauche du Gardon l'axe principal que constitue la route nationale 107. Sur l'autre rive, après avoir traversé le pont de Gras (dont la construction remonte à l'Ancien Régime), la route se divise en patte d'oie : la voie de gauche permet de rejoindre Lasalle via le col du Mercou ; celle du milieu, Millérines puis le col de l'Asclier ; le chemin de droite mène à Boisseroles.

C'est à l'occasion de cette modification qu'est percé le tunnel qui connecte Saint-Jean-du-Gard à la vallée Borgne. La réalisation de cette route sinueuse, en pente douce, nécessite la construction de nombreux autres ouvrages : aqueducs, petits ponts et murs de soutènement en pierre sèche. Le terrassement, effectué à coups de mine, est suivi du remblaiement de la chaussée avec des matériaux de carrière, car selon un rapport du 9 octobre 1882 « les rochers de déblais sont souvent de nature cassante ». La route entre Saint-Jean-du-Gard et le pont de Gras est ouverte à la circulation le 1^{er} janvier 1870, mais ce n'est qu'en 1884 que les travaux commencent dans le bourg de L'Estréchure. Pour cela, il a été nécessaire de procéder l'année précédente à l'expropriation pour cause d'utilité publique de nombreux terrains (bois, prés, jardins, mûriers) aux abords du village.

Comme l'exprime le conseil municipal le 21 février 1886, la modification de la route répond aux besoins d'une vallée « dont l'importance industrielle est grande puisque malgré le fléau dont la sériciculture a été frappée, 500 à 600 bassines² sont encore occupées tandis que la Vallée française n'a aucune industrie ».

Dès juillet 1886, le service des postes emprunte la nouvelle route. Le transport de dépêches se fait de Saint-Jean-du-Gard à Florac par la vallée Borgne, et un service de voitures est créé entre Saint-Jean-du-Gard et Saint-André-de-Valborgne dont le trajet dure environ trois heures. La *patache*, terme couramment utilisé pour désigner une diligence, sert tout aussi bien au transport du courrier qu'à celui des voyageurs.

D'autres carrioles, moins imposantes mais lourdement chargées, empruntent les routes caillouteuses, tirées par des attelages de chevaux ou à bras d'homme, plus rarement par des bœufs ou des mules. Le 18 mai 1913, le conseil municipal sollicitera le préfet pour fixer à deux tonnes au lieu d'une tonne et demie auparavant – véhicules compris – la limite des chargements pouvant circuler sur la commune : châtaignes, pommes de terre, farines, etc. Il précise que la limitation de tonnage entrave le travail des bûcherons, obligés de suspendre leur activité le temps de l'évacuation du bois coupé.

Ces charrettes, parfois attelées de manière hasardeuse, attirent l'attention de la gendarmerie, qui n'hésite pas à verbaliser. Ainsi, le 5 mars 1906, les brigadiers arrêtent sur la commune de Saumane le dénommé Fortuné Dubois, qui travaille pour Arthur Verdier, hôtelier à L'Estréchure. Son véhicule, chargé de

2 Dans les filatures de soie, la bassine est le bassin métallique dans lequel baignent les cocons ; par extension, ce terme désigne le poste de travail d'une fileuse.

charbon, est tiré par deux chevaux, mais le conducteur ne dispose pas de guides³ lui permettant de conduire son attelage. Trois ans plus tard, le même Fortuné Dubois est retrouvé endormi sur sa charrette qui circule sur la nationale, et les gendarmes sont obligés de le réveiller pour le verbaliser. Il arrive que des véhicules soient garés au milieu de la chaussée, ce qui fournit des motifs de contravention supplémentaires.

Des routes en pierres concassées, des véhicules en bois tractés par des chevaux ne disposant pas de système de freinage efficace, des chargements importants et des conducteurs peu sourcilleux sur le guidage de leur attelage... ces multiples facteurs rendent les accidents fréquents. En 1901, une habitante de l'Ardailler, Louise Agulhon, qui circulait sur la commune de L'Estréchure se tue en tombant de sa voiture à la suite d'un brusque écart du cheval. L'homme qui se trouvait avec elle a le bras cassé. En 1903, un cycliste suisse de l'Armée du salut tombe maladroitement au pont d'Ausset. Il est transporté à Saint-Jean-du-Gard pour y recevoir des soins, dans une jardinière⁴ transformée en ambulance pour l'occasion. Le 24 décembre 1906, *Le Petit Midi* annonce qu'un éboulement interrompt la circulation sur la route entre Saint-Jean-du-Gard et L'Estréchure : « Les charretiers ou voituriers sont obligés d'effectuer un détour par Lasalle ou de faire un transbordement là où la route est obstruée. » En 1908, Lucie Benoit, une fillette de Peyrolles âgée de 9 ans, revenant à L'Estréchure depuis Saint-Jean-du-Gard avec sa grand-mère sur une charrette lourdement chargée, perd l'équilibre à la suite d'un faux mouvement, tombe sous la roue de la charrette et meurt sur le coup.

L'arrivée des automobiles n'est pas sans susciter l'inquiétude des villageois, qui émettent l'avertissement suivant dans *Le Petit Méridional* du 20 juin 1905 :

« Il serait urgent de prendre des mesures contre les conducteurs d'automobiles qui passent dans le village à des allures désordonnées et sans même corner. Ils doivent sans doute se croire le droit d'écraser les paisibles promeneurs et surtout les enfants qui n'ont pas la présence d'esprit de se garer. »

3 Les guides d'attelage sont des lanières de cuir permettant la liaison entre la bouche de l'animal et la main du meneur.

4 Voiture à deux roues ouverte et légère tirée par un cheval, qui, comme son nom l'indique, servait principalement aux jardiniers pour se rendre à leurs jardins en transportant leurs outils ou leurs productions.

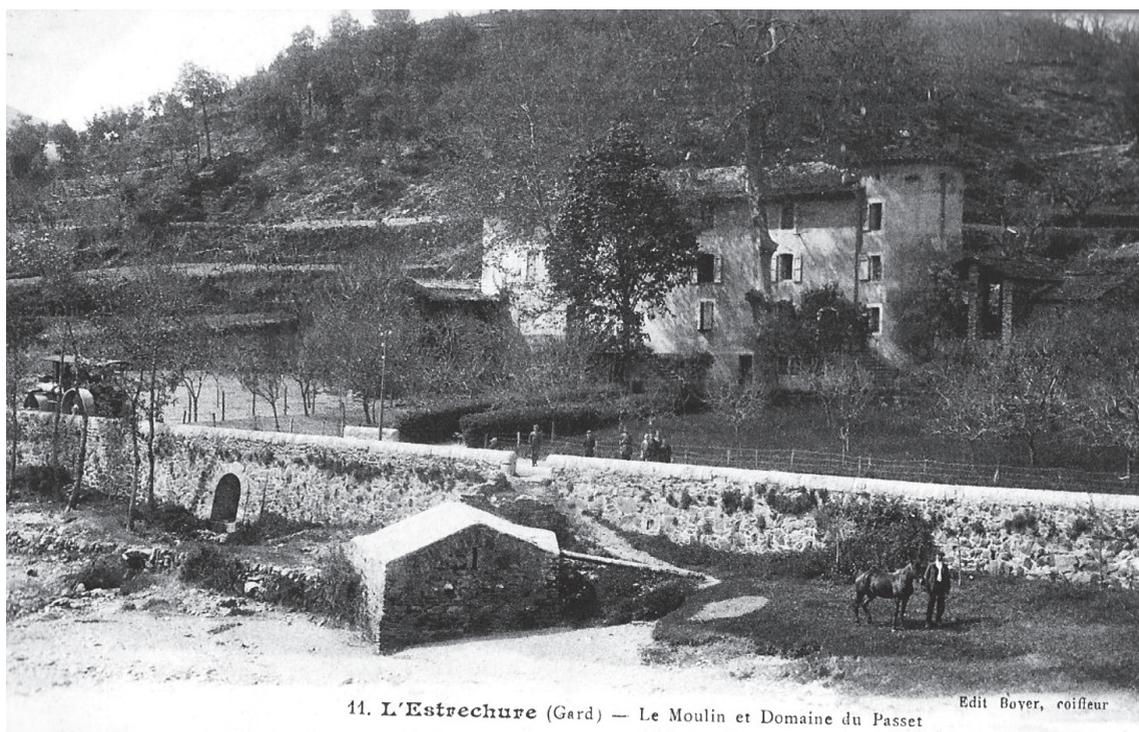
Le Moulin du Passet : une demeure de notables

Avant d'arriver au bourg de L'Estréchure, les voyageurs en provenance de Saint-Jean-du-Gard remarquent sur leur droite, après avoir dépassé le pont de Gras, une maison de maître flanquée d'une tour. Cette bâtisse, que l'on nomme le Moulin du Passet en raison de la présence d'un ancien moulin en contrebas, est habitée par les époux Marius Pascal et Marie Clémentine Gras ainsi que leur fils cadet François. Le domaine est occupé de longue date par la famille Gras, qui, dès la fin du XVIII^e siècle, joue un rôle important dans l'administration municipale : en 1790, un certain Guillaume Gras, de la métairie du Passet, est premier consul de Saint-Martin-de-Corconac. Son fils Louis, son petit-fils Louis François et son arrière-petit-fils Édouard seront maires de la commune et exerceront la profession de notaire.

La fille unique d'Édouard Gras, Marie Clémentine, est née en 1850. À l'âge de 21 ans, elle a épousé Marius, natif de Saint-Jean-du-Gard et de trois ans son aîné. De cette union sont nés deux fils, Edmond et François. Marius a été élu maire du village en 1884, fonction qu'il a continué d'assurer jusqu'en 1904. Il a aussi siégé au conseil presbytéral de la paroisse de L'Estréchure de 1893 à 1904 et a été conseiller d'arrondissement du canton de Saint-André-de-Valborgne, fonction qu'il quittera après avoir été nommé juge de paix, à la fin de l'année 1904.

Les Pascal possèdent déjà quelques propriétés – dont une à Pied de Côte, à la sortie de Saint-Jean-du-Gard – quand, en 1905, à la suite du décès du notaire Édouard Gras, ils héritent des domaines du Moulin du Passet et du Poujol du Serre, tous deux sur la commune de L'Estréchure. En sus de ces maisons d'habitation et d'exploitation et de leur mobilier, la succession comporte terres à semer, mûriers, prés, vignes, fruitiers, jardins, châtaigniers, bois et pâturages, ainsi que l'office notarial, l'ensemble étant évalué à 27 600 francs. Tout désigne alors Marius, longtemps aspirant au notariat, à prendre la suite de son beau-père, mais le garde des Sceaux supprime l'office par décret, et le fonds est cédé au notaire de Saint-André-de-Valborgne pour la somme de 6 000 francs.

En 1906, le fils cadet, François, âgé de 26 ans, habite toujours au domaine et cultive les terres. L'aîné, Edmond, a 34 ans et habite à Saint-Jean-d'Angely, en Charente-Maritime, où il exerce comme juge d'instruction. En 1893, alors étudiant en droit, il avait vu son service militaire ajourné en raison d'un goitre pour être finalement affecté aux services auxiliaires. Trois ans plus tard, il épousait à Montpellier Jeanne Valez, fille d'un ancien ingénieur des Ponts et Chaussées.



Le domaine du Passet et le moulin en contrebas, propriétés de la famille Gras depuis des générations. Le pont de Gras, situé à proximité, tire certainement son nom de cette famille.



Détail de la photographie ci-dessus : sur la nationale 107 opère un rouleau compresseur à vapeur servant à compacter les routes.

Les écoles : une architecture datant du ministère Ferry

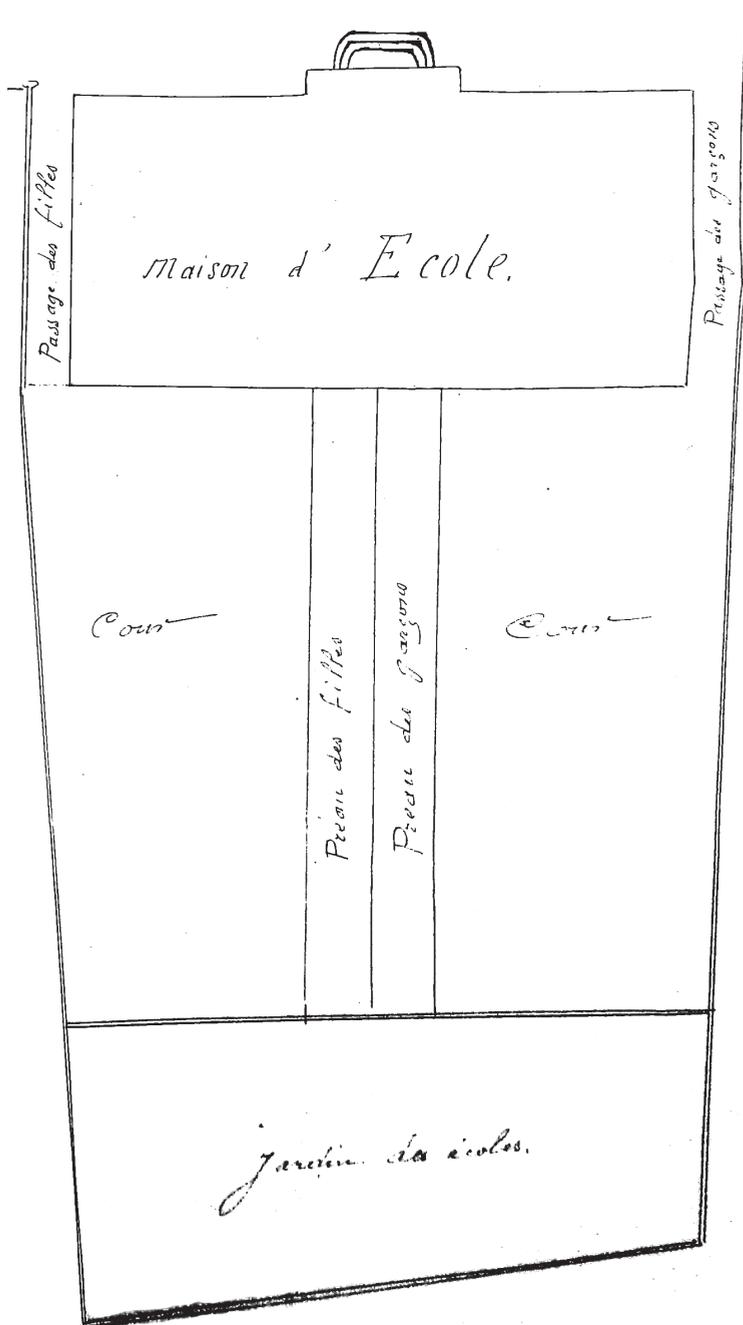
À l'entrée du village, on trouve sur la gauche le bâtiment des écoles, celle des filles et celle des garçons. Il existe également dans les écarts deux écoles mixtes, l'une au Pont de Vallongue et l'autre à Millérines. Ces quatre « écoles » communales, réduites en fait à quatre classes, sont publiques et les quatre enseignants sont rémunérés par l'État.

Le bâtiment du bourg a été édifié en 1887-1888, dans le contexte des lois Ferry sur l'enseignement primaire, instaurant en 1881 la gratuité, en 1882 l'obligation scolaire et la laïcité.

Pour la mise en œuvre de ce programme, de fortes subventions ont été proposées aux communes afin qu'elles construisent de nouvelles écoles. La municipalité a sauté sur l'occasion et a fait établir dès 1882 un projet pour remplacer les deux classes qui existaient à l'époque au cœur du village, et qui présentaient de nombreuses insuffisances : il s'agissait de deux pièces louées, au deuxième étage d'une maison, auxquelles on parvenait par un escalier obscur et en mauvais état. Les classes étaient basses de plafond et mal éclairées ; il n'y avait ni cour, ni préau, ni toilettes.

La construction nouvelle présente la configuration typique des mairies-écoles de la Troisième République : un avant-corps central flanqué de deux ailes accueillant au rez-de-chaussée les salles de classe (voir l'illustration p. 19). À l'origine cependant, le bâtiment a été conçu uniquement pour les écoles, la mairie devant rester au centre du village. Le corps central n'accueille qu'un escalier monumental qui mène à la bibliothèque scolaire et aux appartements des instituteurs. En 1906, un certain nombre d'activités municipales y ont déjà pris place, pour des raisons de commodité sans doute, car à l'époque c'est l'instituteur qui fait fonction de secrétaire de mairie.

Le projet a été établi en conformité avec les directives ministérielles, comme le souligne l'architecte : les classes sont vastes (60 m² pour un maximum de 36 élèves), équipées de pupitres à deux places, d'un tableau noir, d'une estrade et d'un bureau pour le maître. Pour des raisons de « moralité », le plan d'ensemble est conçu en vue d'une stricte séparation des filles et des garçons : entrée en classe par deux passages distincts de chaque côté du bâtiment, cours de récréation séparées par des préaux placés dos à dos.



Plan de 1889 : l'école du bourg comportait une classe pour les filles et une pour les garçons, dont les portes ouvraient sur la cour et auxquelles écolières et écoliers accédaient par des passages distincts. L'obligation pour les communes de fournir à l'instituteur public un logement et un jardin attenant date de l'époque révolutionnaire.

Un couple d'instituteurs, les Felgeirolles

Les deux classes du village sont tenues par Alphonse Felgeirolles, 31 ans, et son épouse Claudine, née Soulatges, 32 ans. Ils logent à l'étage du bâtiment avec leurs deux petites filles, Alphonsine, dite Nini, et Odette, dite Dodo. Une jeune domestique de 16 ans, originaire du Collet-de-Dèze, aide aux soins du ménage.

À L'Estréchure, Claudine n'évolue pas en terre inconnue : issue de deux lignées de cultivateurs propriétaires, elle est née à Moissac, commune lozérienne limitrophe, berceau de la branche paternelle. La branche maternelle est originaire de Peyrolles, le grand-père maternel de l'institutrice en a même été le maire de 1844 à 1877. Formée à l'École normale de Mende, elle a effectué différentes suppléances avant d'être nommée au Viala, hameau situé entre Le Pont-de-Montvert et Fraissinet-de-Lozère. Un véritable exil ! Dans ses tentatives pour se rapprocher de ses parents, désormais installés à Peyrolles, elle obtient en octobre 1899 un poste dans le Gard... à l'école maternelle de La Vernarède, au cœur du bassin minier. Pas de chance pour le rapprochement, mais tout n'est pas perdu puisque c'est là qu'elle rencontre Alphonse, instituteur à l'école primaire de garçons. Lui a connu un parcours plus tranquille : fils d'un employé des mines installé à La Vernarède, il a pu obtenir, deux ans après sa sortie de l'École normale de Nîmes, un poste dans le village où est installée sa famille.

Le mariage a été célébré en septembre 1900 ; à cette époque, les deux époux n'avaient aucune raison particulière de quitter La Vernarède. Mais, à l'automne 1902, la mère et le frère de l'institutrice meurent à quelques semaines d'intervalle, et le couple obtient, en juin 1903, un poste double à L'Estréchure, se rapprochant ainsi du père de Claudine, resté seul à Peyrolles avec une sœur plus âgée.

Les classes de L'Estréchure comptent chacune une vingtaine d'élèves, âgés de 5 à 13 ans, et comportent tous les niveaux. L'école est un monde à part, où il convient d'utiliser le français, alors que le parler cévenol est encore largement employé par les villageois dans la vie quotidienne. Il faut souligner toutefois qu'en pays protestant l'école partage cette particularité avec le temple, où l'on prêche, où l'on chante en français.

Mme Felgeirolles s'occupe bien évidemment de la classe des filles ; son mari, de celle des garçons. Bien qu'il comprenne un tronc commun, l'enseignement reste différencié, avec notamment l'inscription au programme, pour les filles, de travaux d'aiguille : à cet effet, on prévoit tous les ans au budget communal l'acquisition d'étoffes.

Bien qu'ils aient été promus tous deux à la 4^e classe en 1904 (sur une échelle allant de la 5^e à la 1^{re} classe), M. Felgeirolles gagne 1500 francs par an, et

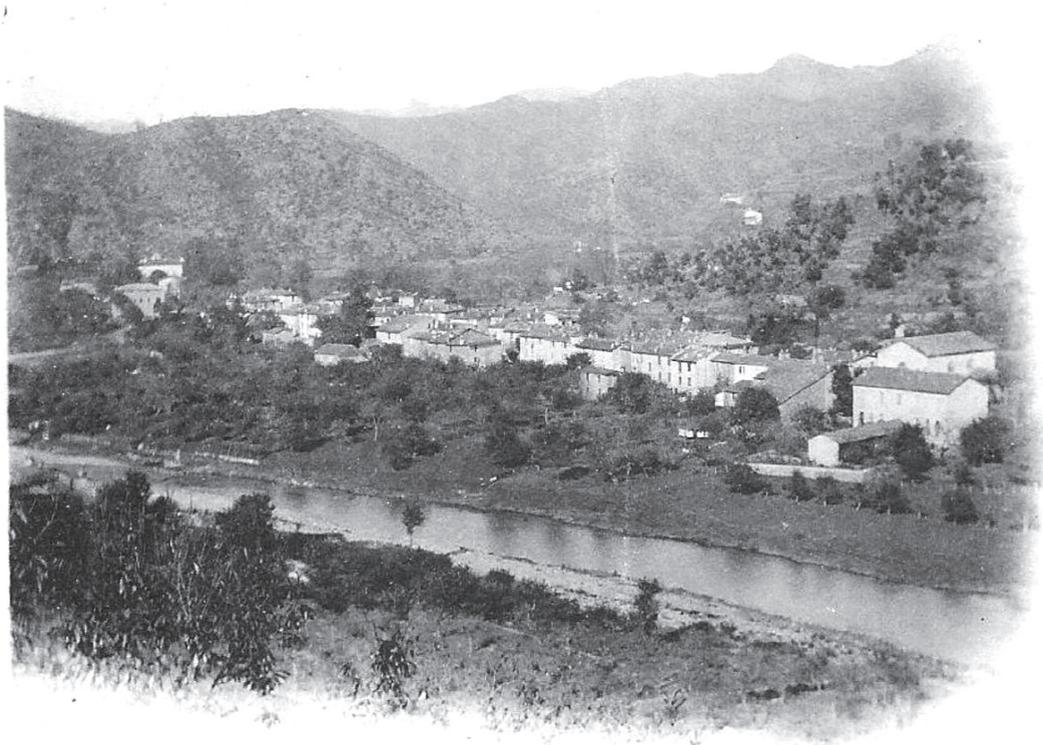
Mme Felgeirolles seulement 1 400 francs. Cette différence de salaire entre des fonctionnaires hommes et femmes est dénoncée à l'époque par les féministes et les socialistes, qui jugent que l'État devrait être exemplaire en matière d'égalité salariale. La formule « À travail égal, salaire égal » est déjà utilisée. Les deux traitements en tout cas ne sont pas de trop pour faire vivre la famille, malgré le logement de fonction. À cela viennent heureusement s'ajouter l'indemnité de secrétaire de mairie, l'usage d'un petit jardin derrière les cours de récréation, et l'aide de la famille, avec la production des terres de Moissac et de Peyrolles.

En 1905, les deux instituteurs ont reçu la visite de l'inspecteur primaire, dont le rapport a été plutôt élogieux : pour monsieur, « l'enseignement est précis, méthodique, bien adapté », et pour madame, « l'enseignement est précis et donné avec beaucoup de bonne grâce ». Alphonse Felgeirolles est même félicité pour son emploi du procédé La Martinière (qui consiste à faire usage de l'ardoise pour interroger simultanément tous les élèves), dont « il tire d'excellents résultats ». Dans les deux cas, les rapports avec les autorités et les familles sont déclarés « excellents ».



L'école du bourg à l'époque du couple Felgeirolles : les écoliers ont été regroupés devant les classes, l'instituteur et l'institutrice sont accoudés au balcon du premier étage, où se trouvent leur appartement, la bibliothèque scolaire et probablement déjà le secrétariat de mairie.

De l'autre côté de la route nationale, juste après les écoles, se trouve le temple, mais la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État, le 9 décembre 1905, a définitivement clarifié des rapports restés ambigus, même après les lois Ferry⁵ : entre enseignement public et religion, les liens sont maintenant rompus et la laïcité a le vent en poupe. D'ailleurs, l'instituteur Alphonse Felgeirolles se déclare ouvertement libre penseur.



Environs de SAINT-ANDRÉ — L'Estréchure

Vue générale du village depuis la rive droite du Gardon (années 1890). Sur la rive gauche, entre la rivière et les habitations, s'étend la Faïsse, avec ses terrains plantés en mûriers, ses jardins et ses vergers. À l'extrême droite de la photographie, face au temple, qui n'a pas encore de clocher, on distingue le bâtiment des écoles avec ses préaux perpendiculaires et son jardin entouré d'un muret.

5 En 1882, malgré la proclamation de la laïcité scolaire, l'enseignement des devoirs envers Dieu avait été maintenu dans les programmes.

Le temple : une vie toujours rythmée par le protestantisme

Le temple est un lieu important de la vie du village. Outre le culte, le pasteur y dispense l'instruction religieuse aux jeunes paroissiens jusqu'à leurs 14 ans, âge de la confirmation, célébrée lors du Vendredi saint. En 1906, huit baptêmes y sont célébrés, ainsi que quatre mariages et douze enterrements, dont ceux de trois nourrissons.

L'édifice a été construit vers 1850. Un clocher a été ajouté au début des années 1890, puis une partie de la toiture et du plafond, qui menaçait de s'effondrer, a été remplacée en 1900. Intégrée au consistoire de Lasalle, la paroisse rassemble les communes de L'Estréchure, de Peyrolles et de Saumane, qui possèdent chacune leur temple et entre lesquelles s'applique une stricte répartition des offices : on célèbre respectivement trois, un, et deux sixièmes des cultes dans chacun des trois villages. La quasi-totalité des 168 foyers de la commune y est rattachée, les rares ménages catholiques fréquentant l'église de Saumane⁶.

En 1906, le pasteur est Auguste Vieljeux, âgé de 36 ans. Originaire de Saint-Hippolyte-du-Fort et bachelier de la faculté de théologie protestante de Montauban, il commence sa carrière à L'Estréchure, où il est consacré en septembre 1894. En prenant ses fonctions, il doit signer « l'engagement formel de ne favoriser d'aucune manière ni les cultes Réformés indépendants, ni les cultes dissidents qui se célèbrent dans les Consistoriales de La Salle et Saint Hippolyte ». On aperçoit ainsi les rivalités existant entre l'Église réformée concordataire⁷ et les cultes protestants « indépendants » issus du mouvement du Réveil.

Le pasteur préside le conseil presbytéral, devenu en 1906 – par l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État – l'Association cultuelle de l'Église réformée évangélique de L'Estréchure. Elle est composée d'hommes qui, par leurs possessions ou leur statut social, peuvent être considérés comme des figures locales d'autorité. On y trouve notamment : Alexis Boniol, 64 ans, maire de Peyrolles (vice-président) ; Marius Mourier, 41 ans, propriétaire patron à Saumane (secrétaire) ; Ulysse Girot, 58 ans, propriétaire de filature et maire de L'Estréchure (trésorier) ; Lucien Girot, 63 ans, filateur à Saumane ; Émile Faventines, 55 ans, propriétaire à L'Estréchure et conseiller municipal depuis 1884 ; ou encore Eugène Soulatges, 63 ans, propriétaire à Peyrolles (par ailleurs père de l'institutrice Claudine Felgeirolles).

6 Un article publié le 24 mai 1905 dans *Le Public* décompte dans ces trois villages 1 150 protestants pour 60 catholiques.

7 En 1801, le Concordat définit les rapports entre l'État et l'Église catholique, affirmée comme religion majoritaire. Dans les années qui suivent sont reconnus les cultes protestants calvinistes et luthériens puis le culte israélite. Le régime concordataire, qui instaure la rémunération par l'État des curés, pasteurs et rabbins, perdurera jusqu'en 1905.

Conséquence de la loi de 1905, l'inventaire des biens du clergé a lieu le 1^{er} mars 1906. Il se déroule paisiblement, cette loi étant soutenue presque unanimement par les protestants, qui espèrent ainsi obtenir une égalité de traitement avec les catholiques. Ce n'est pas forcément le cas dans les paroisses catholiques des environs, comme à Saint-Martial ou à Alès, où les fidèles retranchés dans les églises cherchent à en empêcher physiquement la tenue. L'association culturelle est, comme le conseil presbytéral avant elle, propriétaire des trois temples et du mobilier qu'ils abritent.

Un autre événement marquant se déroule en 1906 dans le temple de L'Estréchure. Le 24 janvier, le pasteur Vieljeux fait venir de Lasalle son homologue Ariste Sujol pour donner une conférence. Mais Gaston Cahours, président de la société de libre pensée de L'Estréchure, décide de s'y rendre accompagné d'un autre militant libre penseur, Joseph Talagrand, qui a fait le déplacement depuis Alès, où il est professeur au lycée. Ce dernier y contredit certaines affirmations du pasteur et y développe l'idée de libre pensée. Cahours, quant à lui, demande au pasteur d'expliquer à l'assistance le mystère de la Création. Ils feront ensuite ce compte rendu dans *Le Petit Méridional* du 29 janvier :

« Un peuple peut parfaitement vivre et prospérer sans religion. [...] Pour nous, libres penseurs, la morale laïque vaut mieux que la morale religieuse, et nul n'est besoin d'être religieux pour être honnête. [...] Il fallait nous parler aussi des crimes du christianisme, des guerres de religion qui ont ensanglanté l'histoire. Et lorsqu'un contradicteur vous demande poliment un renseignement sur la création, vous lui faites cette belle réponse : je ne me trouvais pas là à ce moment, et c'était la plus courte et meilleure réponse pour vous débarrasser de la demande. »

Ce à quoi réplique Ariste Sujol dans l'édition du 31 janvier :

« L'auteur de la note en question me reproche, en outre, d'avoir répondu par une échappatoire à une question concernant la Création. Il semble que le mystère des origines est assez grand pour embarrasser bien d'autres que moi-même, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions philosophiques. Oui, il m'est difficile d'expliquer avec clarté comment une puissance spirituelle, Dieu, a pu produire le monde matériel. Mais est-il plus facile de montrer comment, d'une matière primitive supposée insensible, l'esprit, c'est-à-dire la souffrance, la joie, la pensée, a pu surgir ? J'attends sans crainte la réponse. »

Cette réponse arrive avec le journal du 6 février :

« Je ne veux pas m'étendre sur les autres allégations de M. Sujol ; la réponse est vraiment trop facile. Il reproche aux libres penseurs de ne pas expliquer mieux que lui la création. Qu'il songe à cette petite

différence entre lui et nous : nous avouons loyalement notre ignorance, tandis qu'il appartient à une religion qui prétend fournir à ses adeptes une explication satisfaisante. C'est donc à lui de nous fournir des preuves ; nous les accepterons, ou nous les discuterons. »

Le débat s'arrêtera là. Peut-être s'est-il poursuivi dans un des cafés de L'Estréchure ? En sortant du temple, il suffit de traverser la route pour entrer dans le premier d'entre eux.



Vue des écoles et du temple depuis l'entrée du village. Le clocher du temple rythme seul la vie du village jusqu'en 1922, date de l'installation d'une horloge municipale. Deux autres lieux de sociabilité sont visibles : l'hôtel-restaurant d'Albert Lauriol, sur lequel on remarque la publicité pour les alcools Dubonnet, ainsi que le café tenu par Augusta André, sur le côté droit de la rue, après la maison aux balcons.

Des lieux animés : cafés et hôtels-restaurants

En 1906, il y a à L'Estréchure cinq débits de boissons : le café Albert-Lauriol, le café André, le café François-Lauriol (ou café du Commerce), le café Aberlin et le café Rodier (ou café du Midi). On peut se faire une idée du décor de ces cafés en lisant l'inventaire dressé en 1912 pour un établissement de Saint-André-de-Valborgne : fourneau, poêle, grande glace, pendule, petites tables en marbre où l'on sert toute une variété d'alcools au goût anisé, telle la très populaire absinthe. Le café y a aussi une place d'honneur, si bien qu'en ce début du xx^e siècle l'appellation de cafetier a détrôné celle de limonadier.

Un fonds de café à Saint-André-de-Valborgne

En août 1912, l'administration du fisc enregistre la vente du fonds d'un café situé à Saint-André-de-Valborgne, en face de l'église. Voici (dans son orthographe originale) la liste du mobilier et des marchandises dont se compose le fonds :

<i>Copie d'une vente d'un fonds de café faite par Fortuné Jeanjean à Léon Boyer</i>			
<i>8 tables marbre a 10 f 00</i>	<i>80,00</i>	<i>2 liqueurs jaunes</i>	<i>3,00</i>
<i>1 fourneau</i>	<i>50</i>	<i>1 litre anisette</i>	<i>3,50</i>
<i>1 poille</i>	<i>30</i>	<i>1 litre madère</i>	<i>2,00</i>
<i>1 glasse</i>	<i>20</i>	<i>4 pipérmins</i>	<i>5,00</i>
<i>1 pandule</i>	<i>20</i>	<i>2 malaga</i>	<i>3,00</i>
<i>2 lampes</i>	<i>10</i>	<i>2 Curacao melanges</i>	<i>3,50</i>
<i>20 chaizes</i>	<i>35</i>	<i>6 Vermout 0,80</i>	<i>4,80</i>
<i>3 cafétierres fer blan</i>	<i>5</i>	<i>5 litres Bitter a 1,75</i>	<i>8,75</i>
<i>8 secoupes metal blan</i>	<i>2</i>	<i>1 litre Kina</i>	<i>1,50</i>
<i>100 verres à 0,20 f</i>	<i>20</i>	<i>14 litres absinthe premier</i>	<i>14,00</i>
<i>6 topêtes 0,20</i>	<i>1,20</i>	<i>2 Gensianes 1,75</i>	<i>3,50</i>
<i>1 garafe 0,40</i>	<i>0,40</i>	<i>2 picons</i>	<i>8,00</i>
<i>1 theyere</i>	<i>1,50</i>	<i>2 Kirche</i>	<i>6,00</i>
<i>1 moulin a café</i>	<i>2</i>	<i>1 china</i>	<i>4,00</i>
		<i>2 Cacao</i>	<i>8,00</i>
<i>Total</i>	<i>277 f 10</i>	<i>4 Cognac</i>	<i>12,00</i>
<i>Marchandises livrées</i>		<i>Total</i>	<i>105 f 05</i>
<i>par F. Jeanjean a L. Boyer</i>		<i>part ou blie deux dousénnes cuillier café</i>	<i>3</i>
<i>3 litres pernod</i>	<i>7,50</i>		
<i>2 Galifet</i>	<i>7,00</i>		

À L'Estréchure comme ailleurs, les cafés sont des lieux de sociabilité populaire. On n'y va pas seulement pour boire, mais aussi pour retrouver les autres, jouer aux cartes, lire ou se faire lire les journaux. Aux beaux jours, on sort les chaises dans la rue. Tous les sujets peuvent y être abordés, des plus quotidiens aux plus polémiques. Mais, dans les cafés de ce petit village, pas de débordements ou d'affaires de mœurs, si redoutés par les autorités civiles et religieuses, du moins si l'on en croit la réponse donnée par le conseil municipal en 1907 à une circulaire du préfet sur les débits de boissons : « ces établissements ont été de tout temps d'une tenue absolument irréprochable ».

On fréquente un café ou un autre en fonction des amitiés et des affinités politiques avec les tenanciers. Ainsi, le café d'Albert Lauriol (n° 7)⁸, à l'entrée du bourg, juste après les écoles et presque en face du temple, accueille dans son établissement les réunions du cercle socialiste L'Avenir social. Il se distingue par sa grande porte cochère. Doté d'une remise, d'une cour, d'une cave, d'écuries et d'un jardin à l'arrière, il fait aussi hôtel-restaurant et affenage⁹. Albert Lauriol, âgé de 34 ans en 1906, est issu d'une famille de cultivateurs du Pont de Rieumal ; il a fait un service militaire de trois ans (de 1893 à 1896) d'abord en Algérie, département français, puis dans le protectorat de Tunisie, qui fait aussi partie de l'empire colonial de la France. À son retour, en 1897, il a épousé Rosa Rouveyrolles, dont il a eu deux enfants.

Un peu plus loin, sur le trottoir de droite, on tombe vite sur le café André (n° 12), demeure d'Albin André, le facteur, mais c'est en réalité sa femme, Augusta Durand, qui tient l'établissement. Elle connaît bien le métier, car ses parents étaient eux-mêmes cafetiers à Chassiers en Ardèche. Le couple a deux jeunes enfants, Maxime¹⁰ et Denise.

Il faut aller au-delà de la place Ulysse-Girot pour trouver les trois autres débits de boissons, ainsi qu'un deuxième hôtel-restaurant (n° 25). Cet immeuble, situé sur le trottoir de gauche, attire particulièrement l'attention. Sa haute et large double porte d'écurie est surmontée d'un long balcon en fer forgé desservant trois portes-fenêtres au-dessus desquelles est peinte, à même la façade, l'inscription « Hôtel du Nord ». Cet établissement, qui fait aussi service de voitures publiques et affenage, est également appelé l'hôtel Verdier, du nom du jeune Arthur, 24 ans, qui s'en occupe avec sa mère Eugénie Deshons depuis la mort de son père en 1899. En 1906, ils ont à leur service deux rouliers (conducteurs de charrettes) et une bonne. Arthur se marie cette année-là avec Élina Liautard, fileuse et fille d'une épicière du bourg. Une grande fête a-t-elle ensuite été

8 Les numéros entre parenthèses renvoient au plan de L'Estréchure reproduit en pages centrales et correspondent aux numéros de rue en vigueur aujourd'hui.

9 Il fournit du fourrage pour les animaux, notamment les chevaux de passage.

10 Maxime André sera maire de L'Estréchure de 1965 à 1979.

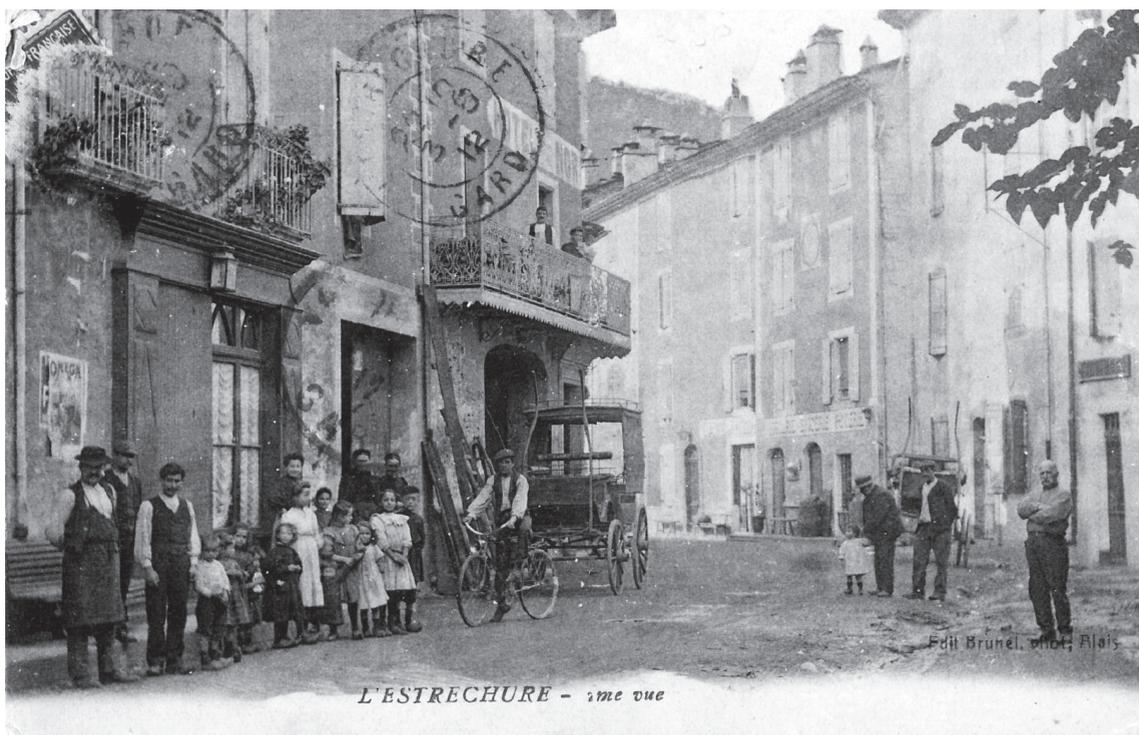
donnée dans l'hôtel ? On peut l'imaginer, car la remise de l'établissement sert aussi à accueillir de grands événements festifs, comme lorsque a été donné, en novembre 1904, un « grand concert vocal et instrumental ». Plusieurs dizaines de personnes ont alors assisté à divers numéros comiques, de vaudeville ou de romance, joués par des habitants du village et ponctués par les éclats des cuivres de la fanfare estréchuroise, qui organisait la soirée.

Le café du Commerce (n° 23), juste avant l'hôtel, est tenu par François Lauriol, 64 ans, oncle d'Arthur Verdier. C'est d'ailleurs Albin Verdier, le père d'Arthur, qui y travaillait comme cafetier jusqu'en 1885, tandis que François Lauriol y était maître d'hôtel, avant que les rôles ne s'inversent¹¹. Ce bâtiment, de plus modeste apparence que l'hôtel du Nord, mais également équipé d'une porte cochère, a été la plus ancienne auberge du village, déjà relais pour les voyageurs de passage dans les années 1840.

Un peu plus loin se trouve le café du Midi (n° 48), tenu par Théophile et Louise Rodier, qui hébergent dans la même maison leur fille Lucie et son mari Louis Sabadel, âgé de 32 ans, qui fait du transport de marchandises et emploie un roulier originaire des Plantiers.

Enfin, dans une petite ruelle donnant sur la rue principale, se situe le café de Jules et Albertine Aberlin (n° 28), la quarantaine, originaires du Pompidou, qui habitent là avec leurs trois enfants.

11 Il est probable que l'inversion des professions des deux hommes au milieu des années 1880 corresponde à la construction de l'hôtel du Nord, dont Albin Verdier devient le tenancier tandis que François Lauriol fait de son établissement un simple café.



L'ESTRECHURE - 1^{me} rue

Quartier du centre, après la place Ulysse-Girot, en 1908. Au premier plan, le café du Commerce, géré par François Lauriol. Tout de suite après se trouve l'hôtel du Nord. À l'arrière-plan, on distingue le café du Midi, tenu par la famille Sabadel-Rodier.



Détail de la photographie ci-dessus : au balcon de l'hôtel du Nord, le couple de tenanciers Arthur Verdier et sa femme Élina, qui porte dans ses bras leur fils, le petit René, né en janvier 1908.

La Solidarité : une société de libre pensée à L'Estréchure

Le café André sert lui aussi de lieu de réunion, et un cercle de libres penseurs se réunit régulièrement dans la salle du premier étage.

Il est difficile de dater précisément l'apparition des premiers groupes de libre pensée. Ils furent créés sous la Deuxième République, mais c'est dans les années 1880 que s'organisèrent les premiers gros bataillons. Ce mouvement étant protéiforme, il est également difficile d'en donner une définition précise. On s'accorde sur l'idée générale qu'un libre penseur combat les croyances et les dogmes religieux en s'appuyant sur ce qui est établi et prouvé par la raison.

Au début du xx^e siècle, ces sociétés se multiplient et militent activement en faveur de la séparation des Églises et de l'État. Des groupes se forment dans des villages comme Saint-Génies-de-Malgoirès, Quissac, Lédignan, Saint-Hippolyte-du-Fort ou Lasalle, et c'est en octobre 1904 que *Le Petit Méridional* annonce la création de celui de L'Estréchure :

« Nous apprenons avec plaisir qu'une Société de Libre-Pensée est en voie de formation dans notre localité. Nous savons toutes les embûches dans lesquelles on essaiera de faire tomber cette jeune Société, mais nous sommes décidés à ne pas mourir. Nous ne cherchons pas le nombre, mais la fermeté. Nous aurons, nous, Estréchuriens, l'honneur d'apporter dans le canton le flambeau de la Pensée Libre. Citoyennes et citoyens, vous qui êtes d'avis que le prêtre de toutes les religions n'est qu'un charlatan, vous qui avez soif de justice et de vérité, venez à nous, venez à la Libre-Pensée et à la raison, nous combattons ensemble le mensonge, le fanatisme et l'ignorance car toute morale basée sur la crainte des châtiments est une morale d'esclave et de marchand. »

Il faut remonter quelques années en arrière pour trouver un précédent local à cet engagement anticlérical. En 1899, en pleine affaire Dreyfus, une pétition à l'initiative du journal *Le Siècle* avait circulé dans le village. Elle demandait à la Chambre des députés l'application du décret du 30 mars 1880 visant à dissoudre l'ordre des Jésuites, qui, selon ses termes, « ont considéré que par l'antisémitisme, ils pouvaient frapper, après les juifs, les protestants, les francs maçons, les libres penseurs ». Elle a regroupé 25 signataires résidant à L'Estréchure et à Saumane. Certains d'entre eux participèrent à la création de la société de libre pensée La Solidarité.

Gaston Cahours, épicier du village âgé de 46 ans, en est le président. En 1903, en tant que secrétaire du groupe L'Avenir social, il avait participé à l'organisation d'une grande conférence dans la remise de l'hôtel Verdier, en présence de Marius Richard, militant socialiste du Gard et rédacteur régional de *La Dépêche*. Devant quelque 500 personnes, ce dernier s'était exprimé sur l'origine du socialisme, sur la

Commune de Paris et sur le thème « Dieu, c'est l'erreur ». Cet événement avait rassemblé les socialistes de Saumane, des Plantiers et de Saint-André-de-Valborgne.

Le vice-président de la société est Louis André, cultivateur âgé de 30 ans, beau-frère d'Augusta André, tenancière du café. Le jeune Arthur Verdier, qui tient l'hôtel du Nord, en est le secrétaire-trésorier. Son oncle, Isidore Verdier, cantonnier, en était aussi membre, jusqu'à son décès en 1905, à l'âge de 53 ans, à la suite « d'une courte, mais cruelle maladie », d'après ses camarades.

Parmi ses adhérents figurent aussi l'ancien maire Marius Pascal et ses deux fils. L'aîné, Edmond, n'habite plus la région, mais est à jour de ses cotisations. En octobre 1906, il donne aux autres membres une conférence sur « les bienfaits de la solidarité ». Le cadet, François, semble être celui de la famille qui participe le plus activement aux réunions.

On y trouve aussi Alphonse Felgeirolles, l'instituteur du village ; Eugène Borgne, originaire de Moissac, qui a fait sa carrière à la poste et vit à Nîmes ; ainsi qu'Émile Rouvière, menuisier de 28 ans. Le plus jeune, Louis Martin, âgé de 22 ans, est tailleur d'habits. Il est absent de la plupart des réunions du groupe, car il effectue son service militaire de deux ans en Algérie. En décembre 1905, Felgeirolles avait d'ailleurs proposé de lui envoyer la somme de 5 francs « afin de lui prouver que ses camarades pensent à lui ».

Plus que deux ans dans les rangs

Le 5 septembre 1798, la loi Jourdan rend le service militaire obligatoire. Dès lors a lieu la conscription, c'est-à-dire la réquisition par l'État d'une partie de sa population afin qu'elle serve dans ses forces armées. De la période de la Révolution jusqu'en 1905, une procédure de tirage au sort affecte à chaque conscrit un numéro, les numéros les plus faibles étant les premiers appelés. Avant d'être incorporé, chaque homme passe devant une commission qui va le déclarer apte ou non au service. Sous la Troisième République, le 27 juillet 1872, la loi Cissey établit un service militaire universel, d'une durée fixée par tirage au sort entre six mois et cinq ans. Cette loi refuse également aux militaires le droit de vote, l'armée devient « la Grande Muette », et ce jusqu'au 14 août 1945. Le 15 juillet 1889, la loi Freycinet, connue sous le nom de « loi des curés sac au dos », supprime les dispenses aux enseignants, aux élèves des grandes écoles et aux séminaristes, et le service passe de cinq à trois ans. Enfin, le 21 mars 1905, la loi Berteaux réduit à deux ans la durée du service et supprime le tirage au sort. Seuls des motifs physiologiques ou de santé permettent une exemption.

L'origine sociale des membres de La Solidarité de L'Estréchure illustre assez bien la composition des sociétés de libre pensée de l'époque, regroupant des membres aussi bien de la bourgeoisie que des classes populaires : des ouvriers, des petits propriétaires, des commerçants, des artisans et des fonctionnaires. Deux d'entre eux sont francs-maçons, l'instituteur Felgeirolles et le juge Edmond Pascal.



Lors de leur admission, les membres sont incités à rédiger un testament stipulant qu'ils optent pour des obsèques civiles. Les derniers jours d'Isidore Verdier donnent un bon aperçu des tensions que ce choix engendre. En juin 1905, dans une réunion de la société, un libre penseur décrit en ces termes l'attitude des bigots venus sur son lit de mort pour le persuader d'opter pour une cérémonie religieuse : « ce spectacle écœurant de faux dévots et fausses dévotes s'abattant comme une nuée de corbeaux, auprès du lit de douleur de notre cher et regretté camarade ». Il ajoute : « il fallait le sauver à tout prix, il fallait, surtout, très chers camarades, ne pas donner ce spectacle ignoble, dans un village où l'esprit religieux peut tout, il ne fallait pas donner, dis-je, ce spectacle ignoble d'un enterrement civil ». Sa veuve héritera du peu de biens qu'Isidore possédait, en l'espèce un petit bâtiment agricole, des vignes et des mûriers ainsi que quelques centaines de francs, qui serviront à combler ses dettes. Afin que la société prenne en charge les frais d'ensevelissement, la cotisation des membres passe alors de 1 à 2 francs.

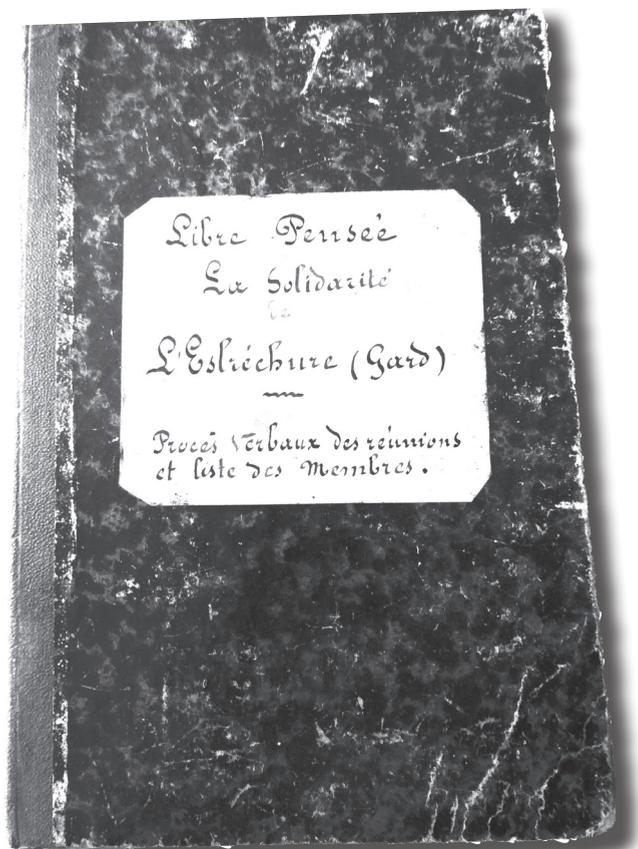
En septembre 1905, par l'intermédiaire de la Ligue des droits de l'homme de Saint-Jean-du-Gard, le groupe demande à l'anarchiste Sébastien Faure de venir faire une conférence dans les environs. En décembre de la même année, une obole est sollicitée auprès des autres sociétés afin d'acquérir une bannière de couleur rouge, qui portera l'inscription « La Solidarité, société de Libre-Pensée de l'Estréchure » et qui sera déployée lors des réunions du groupe, pour « prouver aux cléricaux du village qu'ici se réunissent des libres-penseurs ».

Dans le compte rendu du congrès de la Fédération de libre pensée du Gard, qui se tient à Sommières en octobre 1906, on apprend que sont fédérées, aux côtés du groupe de L'Estréchure, plus d'une vingtaine de sociétés qui rassemblent près de 600 membres. Lors de cette rencontre apparaissent les tensions qui traversent ces groupes : « Les uns votent pour le candidat radical, les autres pour le candidat socialiste. La bataille est rude, on combat de part et d'autre avec acharnement. » Les libres penseurs présents affirment alors leur volonté de rester en dehors de tous les groupes politiques, tout en affirmant : « [...] sous le drapeau de la Libre Pensée, qui est aussi le drapeau de la république sociale, marchons tous unis pour organiser une société meilleure fondée sur le Travail et

la Justice. » Le congrès insiste aussi sur la nécessité d'inclure les femmes dans les groupes de libre pensée :

« L'homme va au café, au cercle ; ses affaires l'appellent à la ville. Il a des amis, des camarades. Il va au groupe socialiste, à la chambre républicaine. Il échange des idées, il parle pour convaincre, il écoute pour s'instruire. La femme est condamnée à son intérieur solitaire. L'église est le plus bel endroit qu'elle connaisse, elle s'y rend avec plaisir. Tout, autour d'elle, flatte ses sens. Il faut, camarades, si nous voulons arracher la femme à l'action néfaste des prêtres, organiser dans tous les villages des groupes de Libre-Pensée où la femme sera admise. »

Dès la création de la société de L'Estréchure, les libres penseurs ont invité les femmes à les rejoindre. Ces appels n'ont pas porté leurs fruits, et les membres sont restés exclusivement masculins.



Page de couverture du cahier regroupant les procès-verbaux des réunions du groupe de libre pensée de L'Estréchure.

Ci-contre : tampon du groupe de libre pensée de L'Estréchure.

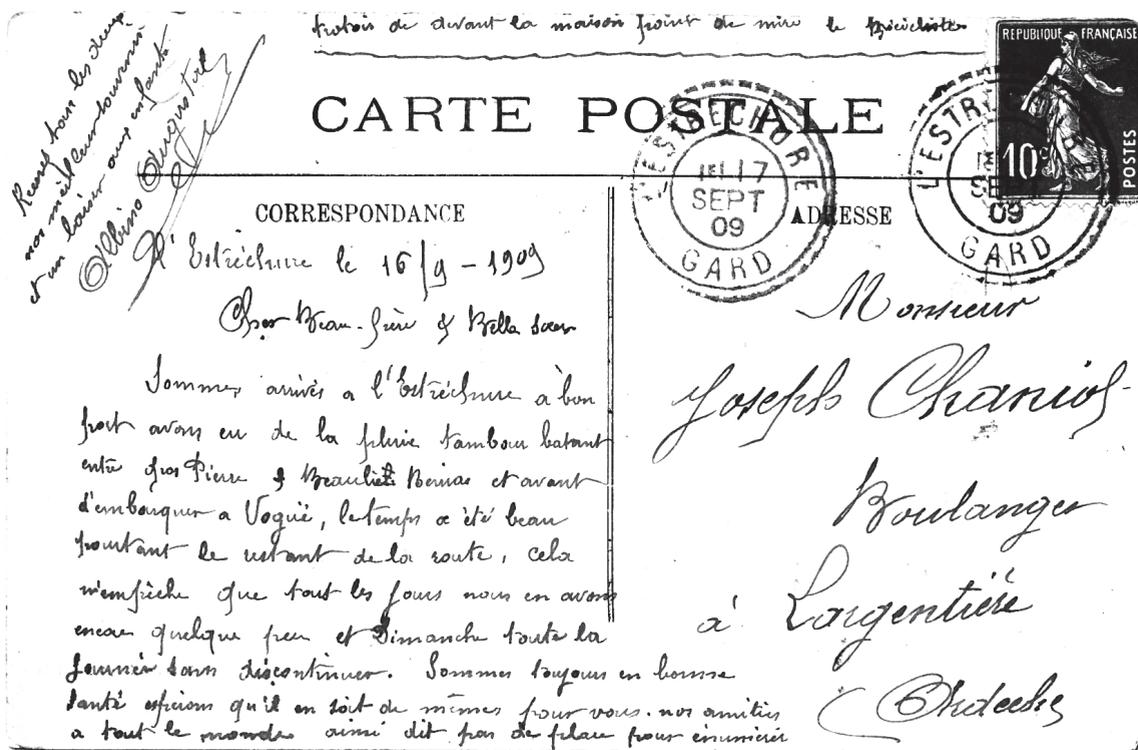
Un même toit pour la poste et pour le presbytère

À deux pas du lieu de réunion des libres penseurs, après la maison du coiffeur Étienne (n° 15) et juste avant la place Ulysse-Girot, se trouve le bureau de poste de L'Estréchure (n° 17), qui existe depuis près de trente ans déjà et a été doté, en 1896, d'un télégraphe. Pendant longtemps, le service a fonctionné aux frais de la commune, mais, depuis 1904, la municipalité a obtenu sa prise en charge par l'État, qui rémunère les employés et paie au propriétaire, le cultivateur Louis Rouveyrolles, un loyer de 130 francs annuels, à la fois pour le bureau lui-même et pour le logement du facteur-receveur Paul Espaze et de sa famille. Ce dernier est au guichet, s'occupant de l'envoi et de la réception des colis et mandats, tandis qu'Albin André, simple facteur, effectue les tournées de distribution du courrier.



Photo de l'unique rue du village, prise au niveau du café André (actuelle Petite Auberge). À gauche, la maison du coiffeur Étienne, suivie du bâtiment du bureau de poste, qui abrite aussi le presbytère, puis la place Ulysse-Girot, où l'on aperçoit une charrette chargée d'un tonneau. En face de la place, la filature, reconnaissable à ses grandes baies et à sa façade en pierre apparente, et, juste après, la demeure du couple Girot-Viala. La présence de bancs et de sièges devant les maisons, permettant de bavarder sur le pas de la porte, est caractéristique de la sociabilité villageoise de l'époque.

Le bâtiment accueille aussi le logement du pasteur Auguste Vieljeux, qui verse un loyer de 200 francs annuels à l'épicier Achille Liautard, propriétaire de cette partie des appartements. L'épouse du pasteur, Marguerite Vieljeux, âgée de tout juste 30 ans, a déjà donné naissance à quatre enfants, dont trois n'ont pas survécu. Le couple n'a conservé que le petit Jean, âgé de 6 ans, et héberge également la mère de Marguerite, ainsi qu'une domestique de 67 ans, l'Estréchuroise Hortense Martin, deux fois veuve. Cette cohabitation d'un service public et du presbytère n'est pas sans susciter des commentaires : dans le numéro du 5 janvier 1904 du *Petit Méridional*, un article signé « Un vrai libre-penseur socialiste » (qui ne peut guère être, on le verra, que le président du groupe de la libre pensée de L'Estréchure, Gaston Cahours) demande que l'entrée de la poste soit indépendante et donne de plain-pied sur la rue.



Verso de la carte postale ci-contre, postée à L'Estréchure le 17 septembre 1909 : Augusta et « Albino » André, qui se sont rendus en Ardèche chez la sœur d'Augusta et son mari, leur font le récit de leur voyage de retour. Albin André a pris soin d'indiquer en haut de la carte l'emplacement de leur habitation : « trottoir de devant la maison point de mire le bicycliste ».

Un cadeau du maire : la place Ulysse-Girot

La place Ulysse-Girot n'est en fait qu'une dent creuse dans l'alignement des maisons le long de l'unique rue du village. Simple espace de terre battue entre la poste, qui ne présente de ce côté qu'un mur aveugle, et une grande bâtisse à fonction locative, une quarantaine de mètres plus loin, elle constitue surtout un emplacement commode pour garer les charrettes et ne s'anime qu'aux grandes occasions, lors des différentes fêtes et foires (notamment la fête votive du deuxième dimanche d'août, la fête nationale du 14 Juillet, les foires du 4 janvier et du 18 septembre). Sur le côté est a été édifée l'une des trois fontaines du village, et l'angle ouest est occupé par la forge des Liron père et fils. La place porte ce nom depuis 1904, année où Ulysse Girot, devenu maire, a fait don du terrain¹².

En 1906, Ulysse Girot et sa femme, Hortense, née Viala, vont vers la soixantaine et ont réussi à se constituer un des patrimoines fonciers les plus importants de la commune. Tous deux enfants d'agriculteurs propriétaires, ils ont recueilli assez jeunes la totalité de leurs terres, étant restés l'un et l'autre uniques héritiers. Lui possède dès 1888 le domaine familial de la Rivière « comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, vignes, châtaigniers, fruitiers, jardins et pâtures », d'après la déclaration de succession ; elle, par le décès de son père, Eugène Viala, en 1884, a acquis un certain nombre de bâtiments et de terres, essentiellement plantées en mûriers et en châtaigniers, dans les quartiers de l'Estréchure et de Boisseroles. Elle a également hérité de la filature en face de la place, grande bâtisse allongée au toit en appentis (n° 18), et de la maison de famille voisine, dont le balcon a vue sur la filature (n° 20). Les Girot y habitent avec une jeune domestique originaire de Sainte-Croix-Vallée-Française. Ils n'ont eux-mêmes aucune descendance, ayant perdu successivement leurs quatre enfants, le dernier étant décédé en 1892, à l'âge de 18 ans.

La filature a été édifée en 1871 et équipée, pour chauffer l'eau des bassines et actionner les tours, d'une chaudière à vapeur provenant de l'atelier Marignan de Nîmes. Eugène Viala s'est associé dans cette entreprise avec Achille Saint-Julian, issu lui aussi d'une famille de propriétaires exploitants, resté célibataire, et qui, en 1906, habite avec sa sœur Élixa la grande maison dans le virage, après l'épicerie Salles¹³ (n° 62). La filature, dotée à l'origine d'une vingtaine de bassines, emploie maintenant environ 40 fileuses et porte le nom de Thérond Figuière, une société de Lasalle qui en a pris la gestion. Après la mort d'Eugène Viala, le couple Girot et Achille Saint-Julian ont continué à gérer la filature, mais, depuis

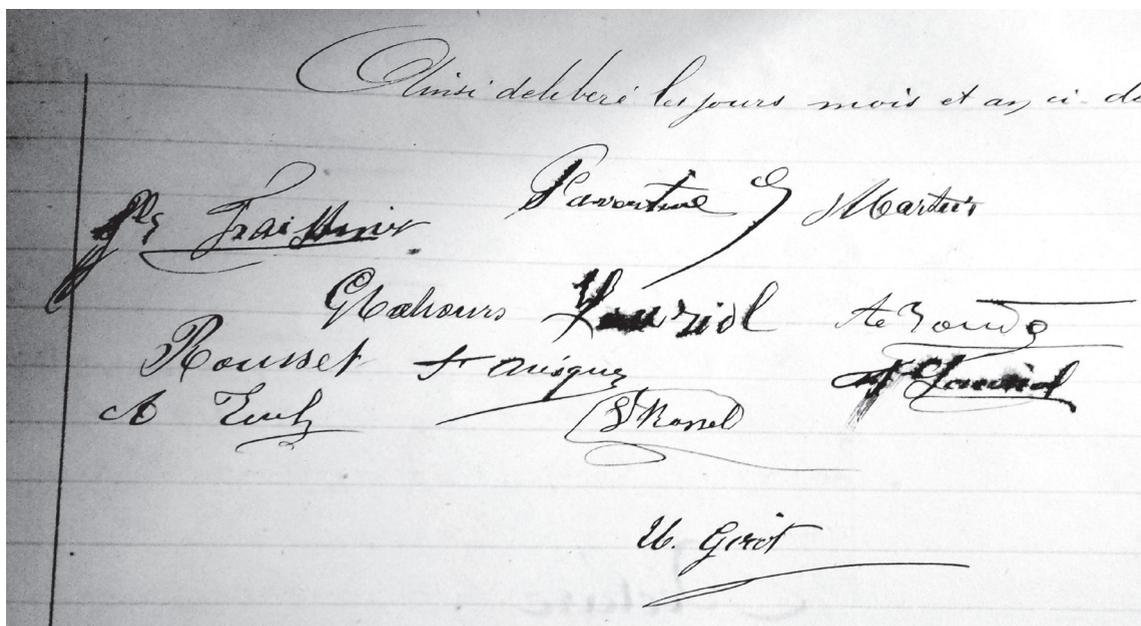
12 En réalité, la parcelle appartient à son épouse et sera officiellement léguée à la commune au décès de celle-ci, en 1923, et, pour une petite portion à l'est, au décès d'Ulysse Girot, en 1935.

13 Cette maison sera détruite dans les années 1970 pour faciliter la circulation.

quelques années déjà, se contentent, en tant que propriétaires indivis, de toucher des droits de location, qui s'élèvent annuellement à la somme de 1 000 francs.

Parallèlement, les Girot n'ont sans doute jamais cessé de tirer une part importante de leurs revenus de l'exploitation de leurs terres : en janvier 1905, Ulysse a d'ailleurs été nommé chevalier du Mérite agricole. À cette époque, ils perçoivent aussi des loyers sur un certain nombre de terrains et de bâtiments : 1 215 francs par an pour un ensemble d'appartements situés au centre du bourg, 300 francs pour le domaine de la Rivière, et 200 francs pour celui du Doudou à Saumane.

Classé parmi les sept principaux propriétaires de la commune dans le *Guide du Gard* de l'année 1906, fortement impliqué dans la paroisse protestante de L'Estrechure, conseiller municipal depuis 1884, Ulysse Girot fait incontestablement partie des notables du village. Il n'est cependant devenu maire qu'en mai 1904, à l'âge de 55 ans.



Ceci délibéré les jours mois et an ci de

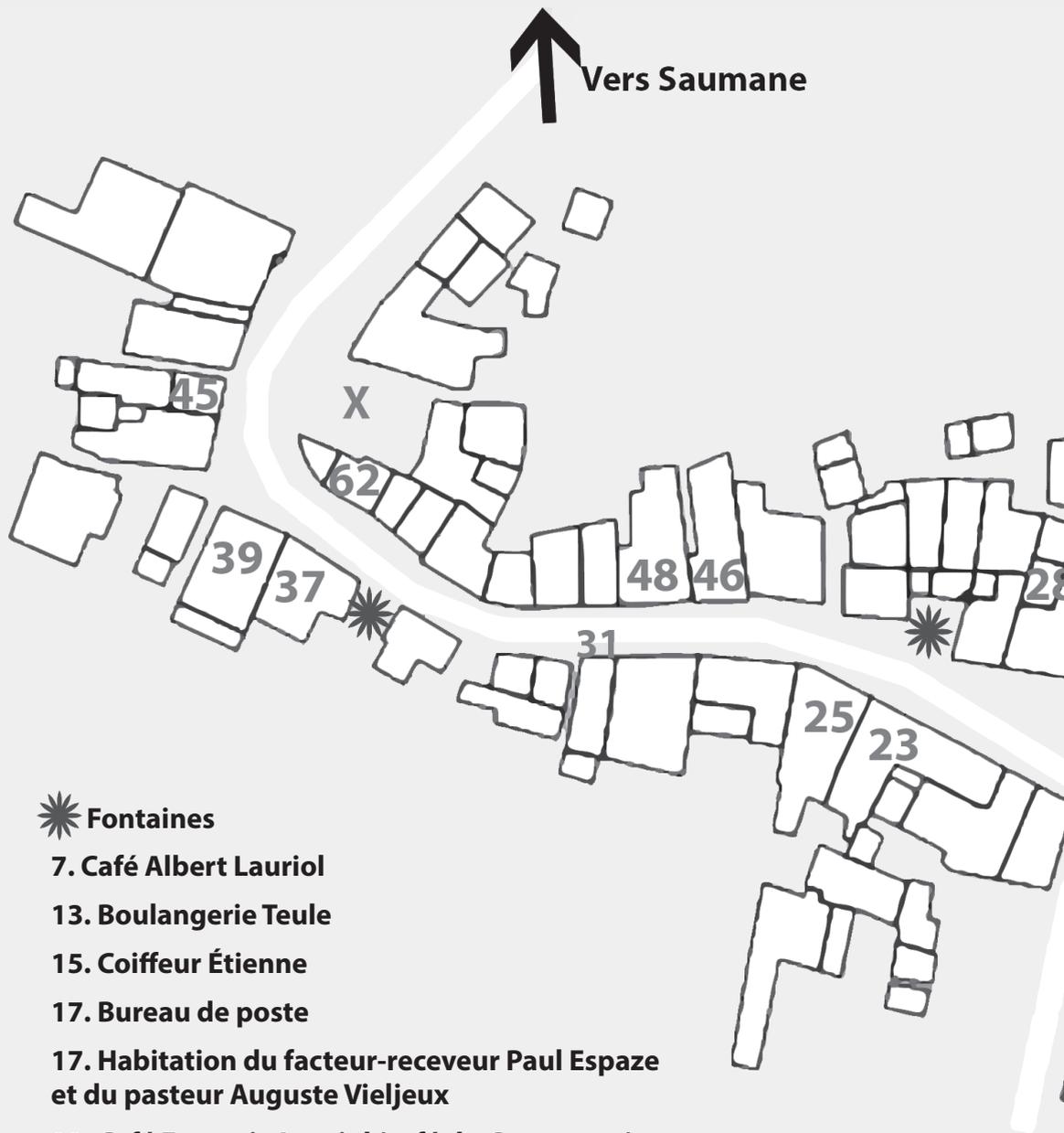
P. Laisnier Pavotier Martini

Gahours Lauriol de Gouy

Housset Fauquier St Honoré

U. Girot

Registre des délibérations du conseil municipal : signature des douze membres du conseil à la date du 12 février 1905.



✱ Fontaines

7. Café Albert Lauriol

13. Boulangerie Teule

15. Coiffeur Étienne

17. Bureau de poste

17. Habitation du facteur-receveur Paul Espaze
et du pasteur Auguste Vieljeux

23. Café François-Lauriol (café du Commerce)

25. Hôtel Verdier (hôtel du Nord)

31. Boulangerie Florac

37. et 39. Maison de la famille Maurel, occupée par le couple
de filateurs Louis Sabadel et Marguerite Maurel

45. Maison de Jules Martin, cordonnier, adjoint au maire

L'Estréchu

(fond de plan : ca

12. Café André

18. Filature Thérond-Figuière (Giot)

20. Maison d'Ulysse Giot, maire,
et de sa femme, Hortense Viala

24. Coiffeur et épicerie Liautard

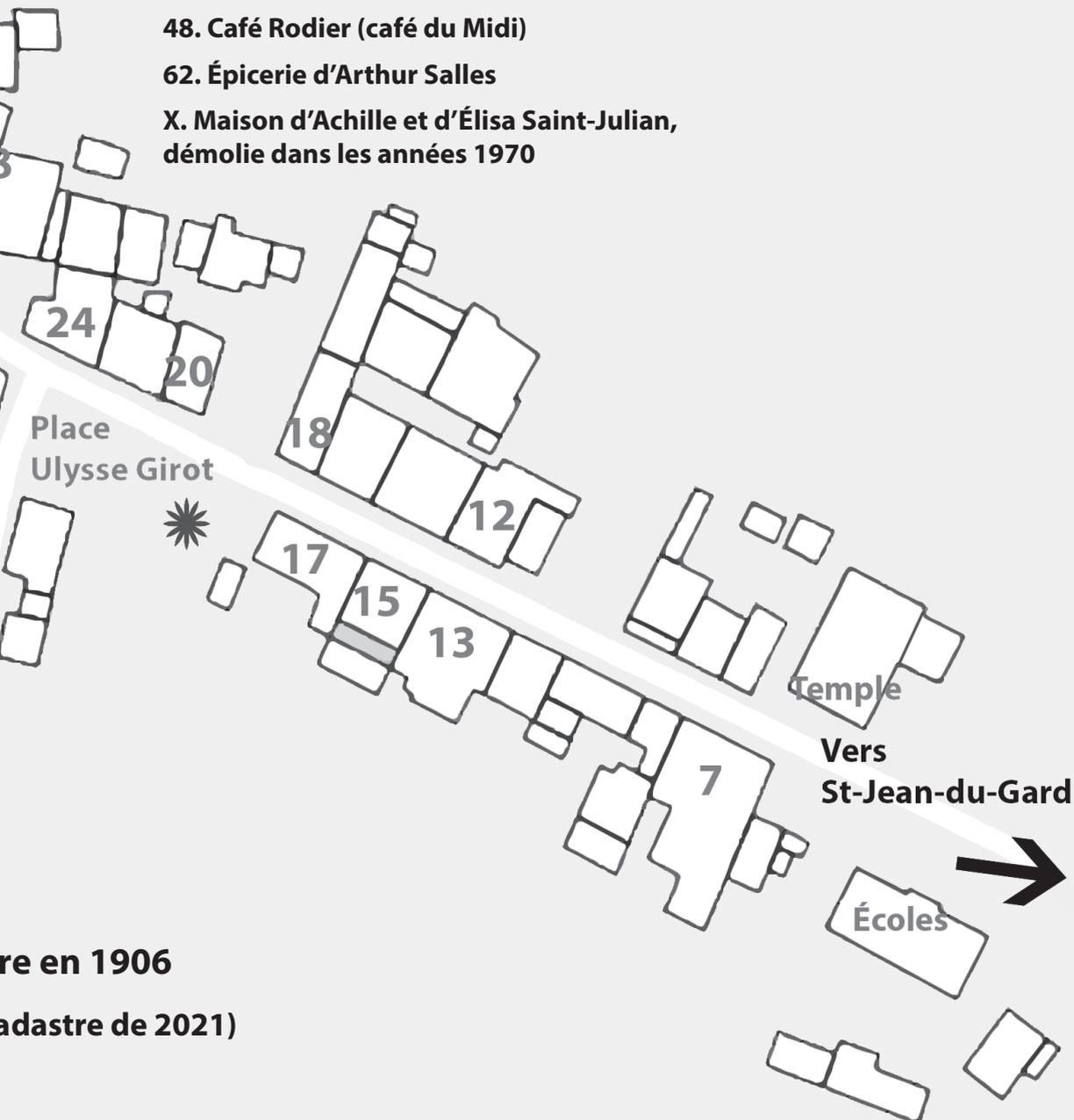
28. Café Aberlin

46. Épicerie et mercerie Cahours

48. Café Rodier (café du Midi)

62. Épicerie d'Arthur Salles

X. Maison d'Achille et d'Élisa Saint-Julian,
démolie dans les années 1970



Le conseil municipal : une orientation résolument « Bloc des gauches »

Pendant vingt-quatre ans, la vie de la commune a été dominée par la figure du précédent maire, Marius Pascal. Mais, en janvier 1904, Ulysse Girot adresse sa démission de conseiller municipal au préfet, expliquant qu'il n'a « aucune confiance en la personne de M. le Maire ». Le sous-préfet précise, dans une note annexée à la lettre, que Marius Pascal a été abandonné par plusieurs de ses amis. D'après ses renseignements, « ces querelles auraient pour origine des questions d'intérêt ».

L'ESTRECHURE. — A Monsieur le maire. —
On nous écrit : « Comment se fait-il, M. le maire, qu'au moment où les chaleurs arrivent, et que, dans toutes les villes, les municipalités s'occupent de l'état sanitaire des rues, afin d'y maintenir la propreté, ici, à l'Estréchure, on fait tout le contraire ? Notre village se trouve d'une malpropreté dégoûtante, l'eau croupit dans les ruisseaux, plusieurs traverses adjacentes à la rue du village sont remplies de fumier et de déjections humaines, qui empestent l'air de leurs émanations malsaines.

» Il est vrai que M. le maire habite en dehors du village et qu'il ne sent pas ces odeurs putrides. Il n'en a que faire. Il faudrait pourtant songer un peu à ses administrés, surtout pour ce qui regarde la salubrité publique. Plusieurs docteurs de passage ont fait cette remarque de malpropreté. Nous avons déjà parlé de cela. Nous en reparlerons et en reparlerons encore, s'il est nécessaire. — Un groupe de contribuables. »

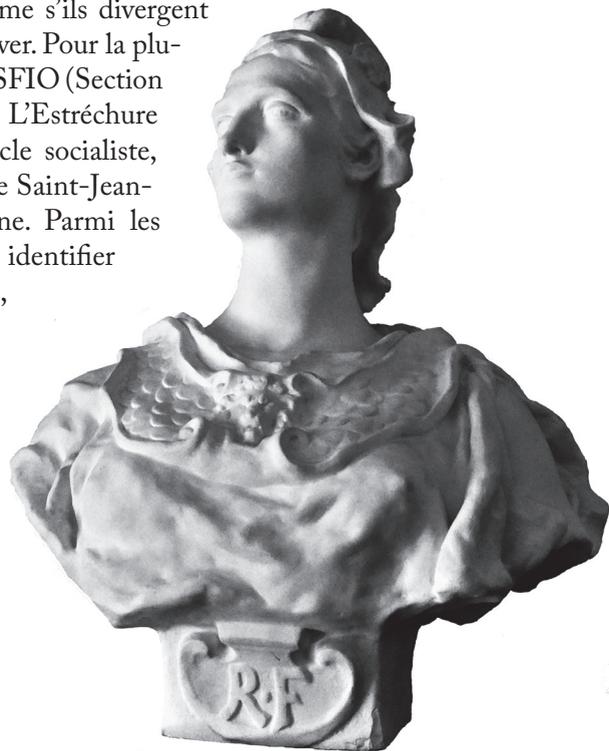
Le Petit Méridional du 5 juillet 1903, date à laquelle le maire est toujours Marius Pascal. Des opposants se plaignent de l'insalubrité du village.

Aux élections qui suivent, le 1^{er} mai 1904, les douze conseillers municipaux sont élus dès le premier tour. Huit d'entre eux faisaient partie de la précédente équipe : les deux gros propriétaires Ulysse Girot et Émile Faventines ; Victor Rossel, propriétaire agriculteur à la Valmy haute ; Jules Fraissinet, propriétaire à l'Hort-de-Dieu ; le cafetier François Lauriol ; l'entrepreneur Albin Boudon (qui avait obtenu le marché des écoles en 1887) ; le cantonnier Félix Avesque ; et l'ancien agriculteur Adolphe Lauriol, père du cafetier Albin Lauriol, qui vit

désormais de la rente viagère versée par ses enfants. Les nouveaux entrants sont le boulanger Alfred Teule, le cordonnier Jules Martin, l'épicier Gaston Cahours et Abel Rousset, sabotier au Mas du Camp. Marius Pascal n'a pas été réélu, ni son adjoint Achille Saint-Julian. Autre changement notable : alors que jusque-là les conseillers municipaux se déclaraient républicains ou radicaux, pour la première fois cinq d'entre eux ont été élus sous l'étiquette socialiste. Les sept autres se revendiquent radicaux-socialistes, dont Ulysse Giro, qui va être nommé maire par les voix unanimes des douze conseillers.

C'est le courant radical qui est au pouvoir en France de 1898 à 1914 : les radicaux peuvent être définis comme des républicains de gauche, dont les opposants, à droite, restent hostiles au régime républicain ou assez tièdes à son égard¹⁴. En juin 1901, le radicalisme s'est constitué en une organisation aux contours encore assez flous, sous le nom de Parti républicain radical et radical-socialiste.

Les socialistes sont « les rouges » de l'époque (le parti communiste ne sera créé qu'en décembre 1920, au congrès de Tours), partagés en différents courants se fixant tous pour objectif le collectivisme, c'est-à-dire la propriété collective des moyens de production, même s'ils divergent assez largement sur les moyens pour y arriver. Pour la plupart, ils se regroupent en 1905 au sein de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). À L'Estréchure s'est créé depuis quelques années un cercle socialiste, L'Avenir social, en lien avec les groupes de Saint-Jean-du-Gard et de Saint-André-de-Valborgne. Parmi les socialistes du conseil municipal, on peut identifier Jules Martin, qui fait fonction d'adjoint, Gaston Cahours et Abel Rousset.



Mairie de L'Estréchure, buste de Marianne : il s'agit très probablement de la sculpture offerte à la commune au début de l'année 1906 par le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, à la demande du député Pastre. Cette représentation de la République, conçue par le sculpteur Jean-Antoine Injalbert en 1889, connut une grande popularité à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

¹⁴ Le ralliement officiel des catholiques français aux institutions républicaines ne date que du 16 février 1892, avec l'encyclique du pape Léon XIII *Au milieu des sollicitudes*, qui se heurte cependant à la réticence d'un certain nombre d'entre eux, restés fidèles au monarchisme.

À L'Estréchure, radicaux-socialistes et socialistes se retrouvent dans le courant dit du Bloc des gauches, défendant le régime républicain et la laïcité, et soutenant la politique sociale du gouvernement. Le 12 juin 1904, peu après son élection, le conseil municipal a adressé ses félicitations au radical Émile Combes, alors président du conseil, « pour son énergique campagne anticléricale et pour sa politique franchement républicaine », l'engageant « à persévérer de tout son pouvoir afin de faire aboutir toutes les réformes sociales si ardemment attendues par le prolétariat et de hâter au plus tôt la Séparation des Églises et de l'État ».

Mais les clivages autour de la religion restent très présents, car, dans la même séance, lors du vote du budget, est reconduite l'indemnité de logement de 150 francs au pasteur : quatre socialistes ont voté contre et dénoncent par voie de presse la contradiction entre cette décision et l'adresse à Émile Combes. Ils s'en prennent plus précisément au cinquième socialiste – ou se déclarant tel –, Adolphe Lauriol, qui a voté avec la majorité.

Le conseil municipal retrouve son unité lorsqu'il s'agit de manifester ses convictions dreyfusardes : le 10 septembre 1906, il vote le versement de 10 francs au comité chargé de faire ériger un monument en l'honneur de l'écrivain nîmois Bernard Lazare, qui, le premier, en 1896, a défendu publiquement la thèse de l'innocence de Dreyfus. À ce versement s'ajouteront en 1907 les souscriptions personnelles de quatre conseillers municipaux, Ulysse Girot, Victor Rossel, Jules Martin et Gaston Cahours, ainsi que de quelques autres Estréchurois, tels l'instituteur Alphonse Felgeirolles et le facteur-receveur Paul Espaze.

Le conseil se montre également unanime, lors des élections législatives de mai 1906, pour soutenir la candidature du député sortant, Ulysse Pastre.



Parmi les œuvres offertes à la commune grâce à l'intervention d'Ulysse Pastre figure « une suite d'estampes » dont font très certainement partie quatre gravures toujours conservées dans les combles de la mairie. Elles évoquent différents épisodes de la Révolution française, telle cette reproduction du tableau bien connu d'Isidore Pils : Rouget de Lisle chantant la Marseillaise.

Des élections législatives mouvementées

Le premier tour de ces élections a lieu le 6 mai ; le deuxième, le 20 mai. Dans l'arrondissement du Vigan, trois candidats se présentent :

Ulysse Pastre est un libre penseur affilié à la SFIO¹⁵. Sa candidature est adoptée à l'unanimité lors d'un congrès tenu au Vigan le 11 mars 1906, qui se présente comme le congrès de tous les républicains de l'arrondissement. Toutes les fractions se réclamant de la politique du Bloc des gauches ont été invitées. Le conseil municipal de L'Estréchure y est représenté par Ulysse Girot, qui fait partie du bureau du congrès. Lors de sa campagne, le candidat socialiste met en avant sa participation à la loi de séparation des Églises et de l'État, à la loi Berteaux, qui réduit le service militaire à deux ans, ainsi que sa contribution aux débats sur les réformes de la protection ouvrière et de la solidarité sociale. Dans son programme figure la journée de huit heures, l'extension du droit syndical à tous les fonctionnaires, l'impôt progressif sur le revenu, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle et le secret du vote.

Charles Laporte, viganais d'origine, travaille à Nîmes comme avocat à la cour d'appel. Il est désigné candidat du Parti républicain radical et radical-socialiste lors d'un congrès tenu au Vigan le 25 février 1906. Cette candidature est contestée par le Bloc des gauches, qui a désigné Pastre et considère tous les participants au congrès du 25 février comme des radicaux « dissidents » représentant la frange droitière du mouvement. Laporte se présente comme le vrai représentant du camp républicain et annonce que sa politique « sera une politique d'action sociale qui ne connaîtra d'autres limites que le respect de la propriété individuelle et la défense de l'idée de Patrie ».

Pierre Cazalis de Fondouce, propriétaire du château du Rey, près du Vigan, et fils du savant Paul Cazalis de Fondouce (qui a découvert le mammoth de Durfort), est le candidat de la droite. Sa candidature est adoptée tardivement, lors d'un congrès tenu au Vigan le 25 mars 1906 en présence de 200 délégués. Issu d'une famille protestante, il répond aux exigences des conservateurs, en grande partie catholiques, qui cherchaient un « candidat de la religion protestante afin de démontrer qu'ils ne sont pas des sectaires ». La loi de séparation des Églises et de l'État vient d'être approuvée ; elle soulève les passions dans un territoire où la question religieuse reste fondamentale. Cazalis veut mettre un coup d'arrêt aux « progrès de la Révolution, du Collectivisme et de l'Anarchie » et s'érige en défenseur de la paix religieuse. Militaire de carrière, il combat l'antimilitarisme.

15 Sur le député Ulysse Pastre, voir l'annexe 1, à la page 60.

Les différents candidats mènent une campagne électorale très active, avec de nombreuses conférences et réunions publiques qui suscitent un vif intérêt dans la population, très impliquée dans la vie politique en ce début du xx^e siècle. Toutes les péripéties de la campagne électorale sont racontées avec prolixité par les différents journaux, qui présentent les discours et les actes des candidats en fonction de leurs sympathies politiques. Ainsi, *L'Écho des Cévennes* dénonce une attaque perpétrée contre Pastre le 26 février 1906, à la Maison du peuple du Vigan, en accusant « trois jeunes Apaches cléricaux » d'avoir mis en pratique les théories de la Bonne Presse¹⁶.

Les causeries et conférences qui ont lieu dans la plupart des villages de l'arrondissement sont très animées et se finissent parfois en bagarre. On peut se faire une idée de l'atmosphère électorale à L'Estréchure en lisant le compte rendu d'une de ces conférences, publié le 27 avril 1906 dans *La Dépêche* : « Le candidat [Laporte] expose son programme devant une centaine d'électeurs sans que des applaudissements n'en accueillent l'exposé. À la fin de la conférence, le candidat est vivement pris à partie par les citoyens Cahours et Martin sur son attitude politique. » Le soir même, Pastre est accueilli d'une tout autre manière « devant tous les électeurs, au nombre de 200 et une foule au moins égale de charmantes citoyennes. L'ordre du jour approuvant la conduite et renouvelant la confiance des électeurs estréchurois au vaillant député sortant est adopté à l'unanimité ».

Au premier tour, ce sont les candidats Pastre et Cazalis qui obtiennent le plus de voix. Le candidat Laporte se retire et appelle à ne pas voter pour le candidat réactionnaire au second tour, sans franchement appeler à voter pour Pastre. Le 20 mai, Ulysse Pastre remporte l'élection pour la troisième fois depuis 1898, avec 7959 voix contre 6739¹⁷. Le canton de Saint-André-de-Valborgne a voté massivement pour le candidat du Bloc des gauches.

	Inscrits	Votants	Pastre	Cazalis
Les Plantiers	294	246	242	1
L'Estréchure	214	189	181	6
Peyrolles	32	29	29	0
Saumane	146	119	103	10
Saint-André-de-Valborgne	468	357	327	28
Total	1 154	940	882	45

Résultats du second tour du scrutin dans le canton de Saint-André-de-Valborgne.

16 Concernant la Bonne Presse, maison d'édition catholique, et les différentes tendances politiques des journaux cités, voir l'annexe 3, à la page 64.

17 Sur le plan national, les radicaux-socialistes restent la première force de l'Assemblée, les socialistes continuent leur progression.

Tout au long de cette journée de scrutin, la tension n'a fait que monter. Le journal *L'Éclair* du jour dénonce « l'inqualifiable attentat » qui a frappé, la nuit du 18 au 19 mai, l'automobile transportant Paul Cazalis de Fondouce, père du candidat, et Albert Gay, maire du Vigan, confrontés « à la sortie de Dourbies, où ils étaient allés donner une conférence, à un quadruple barrage de troncs d'arbre, de verre et de pierres, savamment échelonnés sur la route ».

La méfiance est bel et bien installée dans les esprits. Les soutiens de Cazalis mettent en cause l'intégrité des maires soutenant le candidat Pastre et envoient des militants surveiller les bureaux de vote dans plusieurs communes de l'arrondissement, ce qui est mal accueilli par les sympathisants socialistes. *L'Éclair* écrit : « Dans tous les bureaux de vote du canton de St-André-de-Valborgne, la fraude s'est opérée sans que l'on puisse rien faire pour l'empêcher, et si les partisans de M. Cazalis de Fondouce ont pu arriver au Vigan sains et saufs, il a fallu sortir des revolvers pour trouver passage à l'automobile et préserver cette dernière d'être jetée dans le ravin. » Le soir du scrutin, une foule en colère contestant la victoire de Pastre envahit la sous-préfecture du Vigan. Dans son compte rendu des événements, le journal *La Dépêche* déplore que la gendarmerie ait dû repousser des « bandes hurlantes nationalistes et cléricales armées de matraques, de haches et de marteaux ».

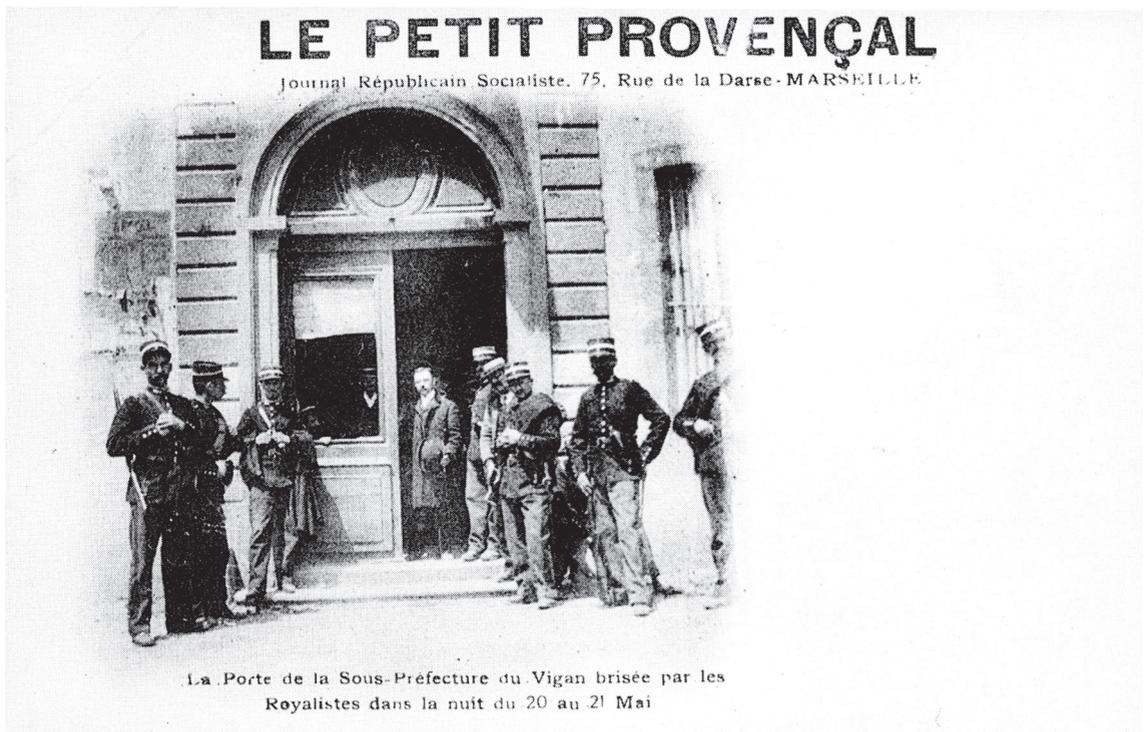
Dans *Le Petit Méridional* du 27 mai, Ulysse Pastre remercie ses électeurs, « qui ont vaillamment soutenu l'assaut furieux de toutes les réactions coalisées », et dénonce « la monstrueuse coalition d'intérêts qui s'était formée autour du candidat du Pape, renégat protestant à la dévotion des curés batailleurs ». Il finit par la promesse d'une « prompte réalisation de notre idéal de solidarité et de justice sociale ».

Les célébrations ne se font pas attendre. *L'Écho des Cévennes* du 27 mai raconte qu'à Saint-André, « après la bataille, on n'avait jamais vu pareille réjouissance publique. Dès que le succès du citoyen Pastre a été connu, tambours et clairons, farandoles, rien n'a été négligé pour fêter le triomphe de notre infatigable député. À cet effet un arbre a été planté sur la place publique ».

Le dimanche 15 juillet, au lendemain de la fête nationale, les militants des Jeunesses laïques de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Lasalle organisent à Saint-André-de-Valborgne une grande fête républicaine en l'honneur du vainqueur¹⁸. Les premiers omnibus partent à quatre heures du matin de Saint-Hippolyte-du-Fort. À Lasalle, Pastre rejoint le cortège avec plus d'une centaine de personnes. Quatre heures après le départ, ils arrivent à L'Estréchure, où ils sont attendus à la mairie par la municipalité et la fanfare, qui joue *La Marseillaise* et *L'Internationale*. Le café est offert aux deux sociétés de Jeunesses laïques, dont

18 Sur les Jeunesses laïques, voir l'annexe 2, à la page 62.

les membres se divisent en nombre égal dans les établissements du village. Pour clôturer la réception, une « gentille demoiselle » récite un compliment, puis le député reçoit des bouquets et une couronne de fleurs. Juste avant le départ, sur la place Ulysse-Girot, le chœur des Jeunesses laïques entonne une chanson. À midi, le cortège arrive à Saint-André-de-Valborgne, où Pastre est attendu par plus de 2000 personnes. On entend à nouveau *L'Internationale* et *La Marseillaise*. Après un tour de ville, discours et allocutions s'enchaînent. Un banquet est organisé, qui se conclut par une prise de parole du député. L'après-midi se poursuit avec la représentation de *La Pâque socialiste*¹⁹ d'Émile Veyrin, puis deux petites filles jouent *Les Fiancés en herbe*²⁰ de Georges Feydeau. Après les incontournables feux d'artifice, la fête se termine par un bal.



Cette carte postale fait partie d'une collection sur les élections éditée par le journal Le Petit Provençal. À la suite de ces événements, un employé de la carrière des pierres lithographiques de Navas, Paul Guyon, sera condamné à trois mois de prison et 5 francs d'amende sans sursis, pour bris de la porte de la sous-préfecture, injures à la gendarmerie et rébellion.

19 Pièce utopique parmi les plus populaires du théâtre social des années 1890. Le propriétaire d'une usine textile, sous l'influence d'idées socialistes, envisage de léguer son usine et ses richesses aux ouvriers...

20 Saynète dans laquelle deux enfants, un garçon et une fille, discutent de leur avenir tout en essayant d'apprendre une fable de La Fontaine.

Une activité artisanale et commerçante concentrée dans le bourg

Après la place Ulysse-Girot, on entre dans la partie la plus animée et la plus densément peuplée du bourg, qui s'étire jusqu'au grand virage à angle droit par lequel la route s'échappe du village. De chaque côté de la rue principale s'étalent une grande partie des ateliers d'artisans et des enseignes de commerçants de L'Estréchure, qui, outre ses cafés et ses hôtels-restaurants, compte deux boulangeries, deux tailleurs, sept ou huit couturières et modistes, trois menuisiers, quatre cordonniers, trois sabotiers, quatre maquignons (négociants de bétail), trois forgerons et maréchaux-ferrants, et quatre épiceries.

Les commerçants n'attendent pas le client derrière leur comptoir. Ils habitent souvent au-dessus de la boutique et vaquent à leurs occupations, la polyactivité étant la règle. La plupart possèdent un peu de terre et quelques bestiaux, entretiennent des mûriers, produisent des cocons, etc.



L'épicerie-mercerie (n° 24) est tenue par le couple Liautard. Leur fils Paul y débite du tabac tout en exerçant comme coiffeur dans le local attenant. La famille est également propriétaire de la parcelle située devant ces deux commerces, et en tire avantage en y entretenant un mûrier.

Les artisans, très nombreux dans le bourg, fournissent aux villageois les équipements indispensables à la vie quotidienne et à l'exercice des différents métiers. Le charron fabrique les charrettes, en particulier leurs roues en bois cerclées de fer, qui seront conduites par les mulets ou chevaux ferrés et soignés par un des trois maréchaux-ferrants. Ces forgerons confectionnent aussi les outils nécessaires aux activités agricoles et artisanales. Parmi les trois menuiseries, celle de Ferdinand Rouvière est spécialisée dans la tonnellerie-foudrerie, c'est-à-dire la fabrication et le cerclage des grands tonneaux utilisés, entre autres, pour la vinification. Les merceries fournissent en fils, tissus, rubans, aiguilles, etc., les couturières, qui reprenent ou façonnent à domicile les vêtements des dames, tandis que les tailleurs fabriquent les habits masculins. Certaines d'entre elles sont également modistes, elles confectionnent des coiffes ou encore des robes pour dame. Mme Daumet vend également des chapeaux. Pour chausser les villageois, les sabotiers travaillent le bois ; les cordonniers, le cuir.

Tous ces artisans travaillent sur commande, ils ne disposent pas de stocks de marchandises exposées dans des boutiques, et une large part de leur activité consiste à réparer ou reprendre des objets existants. Tout comme les commerçants, ils sont pour la plupart également cultivateurs, le plus souvent d'une production vivrière (châtaignes, fruits, petit bétail) et de feuilles de mûrier destinées à la revente ou à nourrir leurs vers à soie.

En 1906, la couturière Rosa Rousset, âgée de 26 ans, est célibataire et habite chez ses parents, dans le centre du village. Au mois d'octobre, elle donne naissance à un garçon de père inconnu, François René Marius. C'est Ulysse Rousset, le père de Rosa, qui se rend à la mairie pour faire la déclaration à l'état civil. Il deviendra neuf mois plus tard le parrain de l'enfant, qui aura comme marraine la jeune sœur de Rosa, Lucie, fileuse âgée de 19 ans. Malgré l'essor des idées anticléricales, les mœurs sont encore imprégnées d'un protestantisme très pieux. On peut aisément imaginer, dans ce contexte, le déshonneur qui a pu frapper Rosa Rousset et sa famille, bien qu'elle ait ensuite continué à habiter, travailler, et élever son fils au village. Si une naissance « illégitime », selon le terme alors en usage, ne constitue pas un événement extraordinaire pour l'époque, il n'en était pour autant plus arrivé dans le village depuis 1894. Sur les trente dernières années, entre 1876 et 1905, dix des 664 enfants nés dans la paroisse (L'Estréchure, Saumane et Peyrolles) le sont de père inconnu, soit 1,5 % d'entre eux. Ce chiffre, bien en deçà des 8,7 % au niveau national²¹ – ou 4,5 % en ne considérant que la population rurale –, ne tient évidemment pas compte des éventuels avortements et infanticides du nouveau-né, impossibles à documenter précisément pour L'Estréchure, mais dont la presse médiatise alors un certain nombre de

21 Chiffres pour l'année 1901, d'après Sandra BRÉE, *Paris l'inféconde. La limitation des naissances en région parisienne au XIX^e siècle* (Ined éditions, Paris, 2016).

cas : à Alès, Bessèges et La Grand-Combe en 1906, à Valleraugue en 1907 et 1911, à Mialet en 1910, ou encore à Saint-André-de-Valborgne en 1911.

Il n'y a que peu d'argent frais qui circule. Beaucoup de villageois font des ardoises chez les boutiquiers, qu'ils remboursent lorsqu'une rentrée de liquidité le permet. Pas de reconnaissance de dettes, mais la parole donnée doit être respectée, au risque d'y laisser sa réputation.

En atteste le procès intenté en 1912 par les héritiers de l'épicier Arthur Salles après son décès. Ils réclament à quatre clients d'assez importants impayés, mais seront déboutés de toutes leurs demandes, au motif que le simple cahier d'écolier dans lequel il inscrivait ses comptes était mal tenu et difficilement déchiffrable, le commerçant « suppléant par la mémoire » à cette négligence. Le jugement précise également « qu'il n'est point d'usage dans nos régions de se faire délivrer quittance des sommes versées en paiement des comptes de fournitures de la nature de celles qui nous occupent ».

La plus considérable des rentrées d'argent liquide est, pour l'ensemble de la population, la vente annuelle des cocons aux filatures. L'importance de cette ressource est telle que chaque foyer dispose de son propre élevage de vers à soie. Cette activité, qui au printemps occupe essentiellement les femmes, s'ajoute aux professions exercées le reste de l'année.



Vue du centre du bourg. La présence de deux mûriers, contre un seul sur la photographie précédente, indique que celle ci-dessus est plus ancienne. On remarque les artisans au travail sur la parcelle des Liautard, ainsi que le groupe de femmes réunies devant l'hôtel du Nord. La filature, à l'arrière-plan, semble s'être fait livrer des fagots de bois.



Détail de la photographie ci-dessus : l'une des trois fontaines du village, dite du milieu, avec son deuxième bac à l'arrière, aujourd'hui disparu.

Chez Gaston Cahours

La maison voisine du café Rodier, en vis-à-vis de l'hôtel du Nord, porte sur sa façade l'inscription « Mercerie Epicerie Poterie » surmontée d'un cadran solaire. La boutique est tenue par Gaston Cahours, sa belle-mère, Zulma Daumet, et sa femme, Nathalie. Un vieil oncle qui approche les 90 ans vit également avec la famille. Le couple n'a pas d'enfants, ayant perdu peu après le mariage deux petites filles encore au berceau.

Gaston est né le 22 septembre 1859 dans une famille de cultivateurs de l'Arbousset, un quartier situé sur les hauteurs d'Anduze et qui jouxte la commune de Boisset. La propriété familiale est entourée d'oliviers, de vignes, de mûriers et de châtaigniers. En 1882, alors âgé de 23 ans, il s'est marié à L'Estréchure avec Nathalie Daumet, de trois ans sa cadette, et s'est installé dans la maison familiale de son épouse. La mère de Gaston était originaire de Saumane, ce qui explique sans doute son mariage avec une Estréchuroise.

Il a longtemps travaillé comme cafetier, avant d'hériter en 1905 de l'épicerie de son beau-père, Philippe Daumet, qui possédait également à la Faisse, en bord de Gardon, quelques ares de prés, mûriers, vignes et fruitiers. Son activité de commerçant est complétée par des productions paysannes, qui se retrouvent certainement sur les étals de l'épicerie familiale. En septembre 1904 s'est tenu à L'Estréchure le concours agricole de l'arrondissement du Vigan, auquel Gaston a décroché plusieurs récompenses : premier prix pour les vins et l'exposition d'ensemble ; deuxième prix pour la sériciculture, la plantation de mûriers, les animaux et oiseaux de basse-cour. *Le Petit Méridional* donne un bon aperçu de l'atmosphère qui pouvait régner dans le village lors d'un tel événement : « La place Girot, don de notre maire, était brillamment décorée et une estrade adroitement établie au centre en faisait un superbe coup d'œil. [...] Les bestiaux étaient représentés en grande quantité, et surtout en qualité, soit en bêtes à laine, vaches, porcs gras, volailles, fruits et légumes de toutes sortes. » Le député Pastre y a donné un discours, et la fête a été clôturée par un bal précédé d'un grand banquet.

Militant socialiste, Gaston a été élu conseiller municipal en 1904, succédant ici aussi à son beau-père. Président du groupe de libre pensée – c'est d'ailleurs dans une salle qu'il met à disposition que voit le jour la société La Solidarité –, il est incontestablement une figure marquante du village. Il est également correspondant-dépositaire du *Petit Méridional* au moins depuis 1895. C'est probablement sous sa plume qu'ont été rédigés la plupart des articles parus dans le quotidien sous la rubrique « L'Estréchure ». Son collègue socialiste à la mairie, Jules Martin, est pour sa part correspondant du journal *La Dépêche*.

Lors des élections législatives de 1906, fervent partisan d'Ulysse Pastre, Gaston Cahours se réjouit sans aucun doute de la réélection du député sortant et participe à sa réception à l'Estréchure le 15 juillet, aux côtés des membres de la société de libre pensée et des Jeunesses laïques. On peut l'imaginer jouant avec la fanfare dont il est membre, entonnant ce jour-là tour à tour les notes de *La Marseillaise* et de *L'Internationale*.



La maison de Gaston Cahours est à l'arrière-plan, au centre de la photographie. On distingue le cadran solaire au niveau du deuxième étage. Sur le linteau en arc cintré de la porte d'entrée, on lit encore aujourd'hui l'inscription « 1845 ». L'épicerie se situe au rez-de-chaussée. Sa façade exposée au sud est équipée d'un auvent en toile tout comme celle de son voisin, le café du Midi.

Les fontaines : un aménagement du Second Empire

Le village possède trois fontaines, simples bacs maçonnés dépourvus de tout ornement. Celle du milieu, en face du café de François Lauriol, porte l'inscription « U 1867 C ».

En 1906, pas d'eau courante dans les maisons. C'est pourquoi la proximité de l'eau revêt une importance capitale dans les activités quotidiennes : abreuver les hommes et les animaux, laver le linge ou arroser les cultures. On y emploie, en fonction de l'usage, l'eau du Gardon et des différents ruisseaux qui l'alimentent, les puits ou les sources. L'utilisation de ces dernières est souvent l'objet de conflits entre voisins.

Les fontaines du bourg ont été édifiées à la fin du Second Empire : par acte du 28 juillet 1867, deux propriétaires du quartier de Boisseroles ont « vendu et concédé pour toujours à Mrs David Prosper Maurel, négociant, et Ulysse Campredon, propriétaire et avocat » le droit de capter les eaux qui circulent sur leurs terres et d'y construire un réservoir afin d'acheminer ces eaux jusqu'au hameau de l'Estréchure.

Ce que ne dit pas le document, c'est que le notaire par-devant lequel a été passé l'acte, Édouard Gras, est à l'époque maire de Saint-Martin-de-Corconac (future commune de L'Estréchure) et David Maurel, conseiller municipal. Quant à l'avocat Ulysse Campredon, il deviendra maire en 1870.

Des documents ultérieurs (de 1906 et 1908) révèlent que, dans cette affaire, Campredon et Maurel n'ont été que des prête-noms, et que l'eau, son captage et l'édification des fontaines ont été payés par une souscription publique des habitants du hameau de l'Estréchure. La situation a été régularisée en 1904, au moyen d'un don des fontaines à la commune par Ulysse Campredon et Marguerite Maurel, héritière de son grand-père David.

À noter cependant : les initiales UC, gravées dans la pierre de la fontaine du milieu, désignent selon toute probabilité Ulysse Campredon, soucieux de mettre en valeur son rôle dans la transaction de 1867 et sa contribution probablement très généreuse à la souscription. Des indiscretions du *Petit Méridional* font savoir par ailleurs que les trop-pleins des fontaines bénéficient aux propriétaires établis à proximité et alimentent respectivement la filature du couple Girot-Viala (dotée au surplus d'un puits avec une pompe), le café de François Lauriol et la maison où vivent Marguerite Maurel et son époux, Louis Sabadel. Dans cette affaire, les notables du village semblent avoir su marier ingénieusement intérêt public et intérêts particuliers.

Des fontaines sans eau

En 1906, le fonctionnement des trois fontaines laisse à désirer, si l'on en croit cet article du *Petit Méridional* du 10 août :

« Quel pays, L'Estréchure ! Il y a bien des fontaines, mais des fontaines sans eau ; tout le monde veut les diriger. Les uns les bouchent, les autres les débouchent ; chacun voudrait que le peu d'eau coule à la fontaine la plus proche de son habitation. Pourquoi ne pas mettre le peu d'eau à la fontaine du milieu du village ? Quels sont donc les administrateurs ? Tout le monde est donc maître ?

En attendant, avec une forte source, on est sans eau au plus fort de l'été : les passants, les étrangers, les chauffeurs d'auto, les chevaux des rouliers et des voituriers, aucun ne peut se désaltérer par ces fortes chaleurs.

L'Estréchure, beau pays, paysage charmant, habitants très serviables, mais des fontaines sans eau, c'est le comble. Faites donc couler vos fontaines à L'Estréchure, d'une eau fraîche, claire et limpide, et tout ira pour le mieux dans ce pays privilégié de la nature. »

13. L'Estrechure (Gard) — Entrée, côté du Cap-de-Ville



Le village de L'Estrechure du côté du « Cap-de-Ville », c'est-à-dire dans sa partie haute. La grande maison dans le virage est, en 1906, celle d'Achille Saint-Julian et de sa sœur Élixa, propriétaires terriens. En face, un cycliste prend la pose devant la demeure du cordonnier Jules Martin, qui a remplacé Achille Saint-Julian dans la fonction d'adjoint au maire. La maison des Saint-Julian, jugée gênante pour la circulation, sera détruite dans les années 1970.

Une dynastie de filateurs : la famille Maurel

La maison près de la troisième fontaine, juste avant le virage, est une vaste demeure dont le caractère bourgeois est marqué par les piédroits et le linteau moulurés qui ornent l'une des deux portes donnant sur la rue (n^{os} 37 et 39). Elle a autrefois abrité simultanément plusieurs générations et plusieurs ménages de la famille Maurel, agriculteurs déjà installés au hameau de l'Estréchure quand il faisait encore partie de la commune de Saumane.

Elle est habitée en 1906 par le deuxième couple de filateurs du village : Louis Sabadel et Marguerite Maurel, avec leurs deux jeunes enfants. Lui est issu d'une famille d'épiciers de Saint-Jean-du-Gard et se destinait probablement à une carrière commerciale, car on le trouve, en 1895, employé au Grand Bazar de Lyon. Son mariage avec Marguerite, en 1897, a donné une autre direction à sa vie.

Le grand-père de cette dernière, David, est devenu filateur dans les années 1850 et a poursuivi l'activité avec son fils Albin, père de Marguerite. Mais des décès, naturels ou prématurés, ont rapidement réduit le cercle familial et perturbé l'administration des biens : après la mort d'Albin Maurel, en 1884, à l'âge de 34 ans, survient en 1890 celle de David, à 61 ans. Tulie Maurel, la mère de Marguerite, reprend l'affaire, mais doit en céder la gestion à des filateurs des environs. C'est en 1905 seulement que le jeune couple reprend la direction de la filature familiale, alors gérée par Bonnet et Cie, de Lyon.

En 1906, Tulie Maurel est la propriétaire légale de la grande maison de famille des Maurel, où elle vit avec sa fille et son gendre. À son décès, en avril 1907, elle légua la demeure pour moitié à chacune de ses deux filles, dont l'aînée, Jeuny, de treize ans plus âgée que Marguerite, est issue d'un premier mariage. Le détail de la succession révèle que les biens fonciers de la famille se composent de terres de natures diverses (prés, vignes, châtaigniers, chênes verts, mûriers...) situées au hameau de l'Estréchure ou dans ses alentours immédiats. Jeuny, qui a épousé le pasteur Paul Delteil et le suit dans les postes qui lui sont affectés, joue à l'époque peu de rôle dans la vie estréchuroise, au contraire de Marguerite et de son époux, acteurs économiques majeurs du village.

Le couple a en fait hérité de deux filatures, l'une aux Plantiers et l'autre à la limite des communes de L'Estréchure et de Saumane, au lieu dit le Coustel²². Pour gagner la filature du Coustel, il faut, après avoir laissé derrière soi les dernières maisons du village, cheminer quelques minutes sur la route qui borde le Gardon, au milieu des prés plantés de mûriers : la bâtisse, située juste après le pont

22 Le bâtiment, transformé en maison d'habitation dans la période de l'entre-deux-guerres, est aujourd'hui connu sous le nom de Primerose.

qui enjambe le ruisseau de Monezille, frontière entre les deux communes, est sur le territoire de Saumane, même si les annuaires ou certains documents administratifs la rattachent à L'Estréchure. Quand une pétition circulera, en janvier 1907, pour demander l'annexion à cette dernière commune des quartiers saumanois limitrophes, le couple joindra sa signature à celle des dix-neuf autres pétitionnaires.

La filature Sabadel-Maurel emploie, comme la filature Thérond-Figuière, une quarantaine de fileuses. Le rôle important qu'elle joue dans la vie économique de la commune apparaît avec évidence à l'occasion d'un sinistre survenu durant l'été 1906. Dans la nuit du 20 au 21 juillet, elle est en effet ravagée par un incendie : la moitié de la toiture s'effondre et une partie du matériel est détruit par les flammes. L'article du *Petit Méridional* qui relate les faits précise que tous les habitants du village se sont dévoués pour éteindre l'incendie et émet le vœu que M. Sabadel fasse réparer au plus vite les dégâts : « La principale perte sera pour les ouvriers et ouvrières qui chômeront quelques jours, en attendant la réparation de cet atelier. » En effet, le salaire des fileuses, bien qu'extrêmement maigre, constitue un apport régulier d'espèces pour les familles du village.



La route menant à Saumane, à la sortie de L'Estréchure : en partie cachée par les murs au premier plan, on distingue la filature Sabadel-Maurel avec le bâtiment d'habitation qui y est accolé. La filature ainsi que le quartier de l'Ardailler qui la surplombe sont sur le territoire de Saumane. Le pont d'Ausset, sur la gauche, vient juste d'être construit.

Une pétition pour modifier les limites entre Saumane et L'Estréchure

Le 29 janvier 1907, l'annexion des trois quartiers saumanois de Rieu Obscur, du Château de l'Hom et de l'Ardailler est demandée officiellement au préfet par vingt habitants de ces quartiers. Dans leur pétition, ils insistent sur la proximité géographique avec L'Estréchure, qui les « met en relation directe avec les habitants pour tout commerce, transaction et consommation », affirment qu'ils en utilisent les établissements publics et que leurs enfants y fréquentent les écoles, « où ils jouissent des facultés accordées par la municipalité ». Ils rappellent également qu'ils ont contribué à la souscription pour la création du bureau de poste de L'Estréchure, qui les dessert. Ils évoquent en outre les désagréments que leur cause l'obligation de se rendre à la mairie de Saumane pour leurs démarches administratives et jugent la délimitation actuelle « trop irrationnelle et devenue incompatible avec la vie, et les habitudes de [leurs] quartiers ». La municipalité de L'Estréchure soutient immédiatement cette demande, ajoutant même « qu'une filature sise à quelques mètres des limites est entièrement fournie par des ouvrières de L'Estréchure et que l'administration supérieure même ne s'adresse qu'à la mairie de L'Estréchure pour tout ce qui la concerne ». Le conseil municipal de Saumane réfute les arguments des pétitionnaires point par point, et dénonce le fait « que certains fermiers et des habitants de L'Estréchure et de Peyrolles ont signé la dite pétition ». Il n'y eut pas de suite, et rien ne fut modifié, malgré les relances du sous-préfet auprès du préfet.

Vers la grève

Il nous a paru nécessaire, pour contextualiser notre récit, d'esquisser ce panorama de L'Estréchure en 1906.

Comme nous le disions en introduction, cette année-là se termine par un épisode d'une importance majeure pour la suite de notre histoire : le 3 décembre, en fin d'après-midi, plusieurs centaines de fileuses de Ganges se mettent en grève pour réclamer une augmentation de leur salaire journalier à 2 francs, contre 1,50 jusqu'alors. C'est le début d'un mouvement qui s'étendra à bien d'autres localités cévenoises et durera plus d'un mois.

Les ouvrières obtiendront-elles gain de cause ? Comment les fileuses et la population de L'Estréchure réagiront-elles à ces événements, alors relatés quotidiennement par les journaux ? Quel rôle jouera le député socialiste Pastre fraîchement réélu ? Quelles conséquences aura ce mouvement sur le plus long terme ?

Nous apporterons des éléments de réponse à ces questions dans la prochaine brochure, qui constituera le deuxième volet de notre enquête sur la création de la filature La Prolétarienne.

Annexe 1 : Le député Ulysse Pastre

Ulysse Pastre est né dans une famille d'agriculteurs à Gallargues (aujourd'hui Gallargues-le-Montueux), petite ville du Gard située à mi-chemin de Nîmes et de Montpellier. À sa sortie de l'École normale, en 1883, il est d'abord instituteur adjoint à Nîmes pendant près de trois ans, puis devient professeur à l'école d'enfants de troupe de Saint-Hippolyte-du-Fort. Ses idées socialistes le font renvoyer de l'établissement en 1897 et l'orientent vers une carrière politique. Membre du Parti ouvrier français (POF), qui, sous la direction de Jules Guesde, revendique l'héritage marxiste, il est élu député de l'arrondissement du Vigan en mai 1898, mais adopte très vite des positions incompatibles avec celles du POF. Il soutient notamment, à l'instar de Jaurès, l'entrée du socialiste Millerand au gouvernement en juin 1899. Dans l'Europe d'alors, la participation



Le député Ulysse Pastre (Guide du Gard, 1906).

d'un socialiste à un gouvernement bourgeois est une première, que les guesdistes jugent pour leur part inacceptable, et les débats sont houleux au sein des différents courants du socialisme.

Pastre, qui s'est rallié en 1902 au Parti socialiste français, dont le grand leader est Jaurès, est un ardent partisan de la politique du Bloc des gauches, qui va fédérer, au niveau des groupes parlementaires de l'Assemblée, radicaux et socialistes, à l'exclusion des guesdistes, réunis désormais avec les blanquistes dans le Parti socialiste de France.

Cependant, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), créée en 1905 en vue d'unifier l'ensemble des courants du socialisme, adopte le principe guesdiste de non-soutien au gouvernement radical. Dès lors, la politique du Bloc des gauches a vécu au plan national, même si elle continue à avoir des partisans au plan régional : c'est le cas dans l'arrondissement du Vigan, où les socialistes et les radicaux-socialistes voient en Pastre le candidat idéal de l'union. Dans ces circonstances, le positionnement politique de Pastre, qui a adhéré à la SFIO, se révèle très rapidement problématique.

Dès février 1906, il est attaqué (via *Le Petit Méridional*) par la fédération gardoise de la SFIO, qui l'accuse de manquement à la discipline du parti : lors d'une réunion au Vigan, il a en effet pris la parole aux côtés d'orateurs radicaux. La réponse qu'il fournit dans *L'Écho des Cévennes* du 25 février 1906 montre clairement qu'il a décidé de camper sur ses positions :

« Nul mieux que moi n'est partisan d'une discipline réfléchie et consciente. Autant je reconnais la nécessité d'un contrôle sérieux, efficace, qui doit sauvegarder l'élu dans sa dignité personnelle, autant je réprovoque cette tendance tatillonne qui néglige les divergences de pensée, les différences de vues particulières pour figer l'action si complexe d'un parti dans l'étroitesse de quelques formules et qui rapetisse le rôle d'un mandataire à une perpétuelle défense contre l'anathème ou l'excommunication déjà bien démodées pourtant ?!... »

La suite est prévisible : très critiqué au sein du parti, il sera amené à rompre avec lui en août 1907.

Annexe 2 : Les Jeunesses laïques, un mouvement mixte et féministe

La fédération des Jeunesses laïques a été fondée en novembre 1902 lors d'un congrès parisien. Elle est née dans le contexte de l'affaire Dreyfus ainsi que de l'enthousiasme soulevé par la politique du Bloc des gauches. Elle regroupe en son sein des républicains hostiles au christianisme, qui, « avec ses dogmes étouffants, est l'ennemi de toute vie et de tout progrès ». Le mouvement insiste sur le fait qu'il n'est inféodé à aucun parti et ne soutient aucun candidat aux élections, mais les militants socialistes y sont très présents, à l'instar du député Ulysse Pastre ou de Léopold Martin, maire de Saint-Hippolyte-du-Fort. Les liens avec d'autres mouvements anticléricaux paraissent également assez évidents : en septembre 1905 s'est tenu à Tours le congrès des Jeunesses laïques, précédé de quelques jours par le Congrès international de la libre pensée à Paris. Émile Chauvelon, militant socialiste et libre penseur, a écrit à cette occasion : « Ce ne sera pas le hasard des dates qui les aura rapprochées, mais bien la parenté, que dis-je ? l'identité des causes qu'ils servent. La Libre Pensée, c'est la cause. Le régime laïque c'est l'effet. »

On dénombre en 1906 une vingtaine de sections dans le Gard, parmi lesquelles celles du Vigan, d'Alès, de Saint-Jean-du-Gard, de Saint-Hippolyte-du-Fort, dont le fondateur est Ulysse Pastre, et de Lasalle, créée tout récemment. Leur activité semble être essentiellement l'organisation de fêtes laïques et de conférences, et la participation aux congrès départementaux ou nationaux. Ainsi, le 28 janvier, la section de Saint-Hippolyte-du-Fort organise une soirée présidée par Ulysse Pastre à laquelle assistent, selon *Le Petit Méridional*, plus de 1 000 personnes et où « [...] le groupe artistique de la section a émerveillé l'auditoire par de nombreux chants et pièces de circonstance. L'hymne laïque et républicain a provoqué une ovation enthousiaste parmi les spectateurs. Un grand bal a clôturé cette brillante soirée ». Le samedi 11 août se tient à Quissac une conférence sur les causes de la Révolution française. Le dimanche 11 novembre, la section de Lasalle organise sa première soirée récréative devant plus de 200 personnes, « précédée par une allocution du secrétaire de section portant sur l'historique de la formation qui montre combien il importe de faire œuvre laïque, non seulement à l'école, mais aussi après l'école ».

Un congrès départemental se tient à Beaucaire à la fin de juillet 1906. Le monopole et la gratuité de l'enseignement, la suppression des conseils de guerre en temps de paix ainsi que l'abolition de la peine de mort sont à l'ordre du jour. En outre, les organisateurs déclarent que « les Jeunesses laïques sont la première organisation de ce genre qui a ouvert largement ses rangs aux citoyennes et sollicité leur collaboration. Féministes par excellence, les Jeunesses laïques ont toujours réservé, dans leur Congrès, une place aux questions féministes ».

Mlle Rousson, professeur au collège de Nîmes, donne le discours suivant lors du congrès :

« L'idéal de la femme timide, soumise, effacée dans la société, dans la famille servante de ses frères, de son mari, de ses fils ; résignée à son sort parce qu'on lui a fait croire que la résignation est une vertu ; incapable d'élever la voix et d'émettre une opinion personnelle parce qu'on lui a enseigné qu'elle devait fuir comme péché toute originalité ; prête à accepter toute affirmation dogmatique parce que son esprit a été soigneusement pétri pour cela ; cet idéal mis en honneur par toutes les religions, car le prêtre ainsi tenait la femme sous sa loi, et par la femme tenait l'homme ; prôné, enfin, partout où les hommes ont fait triompher les droits du plus fort, les droits de masculinité ; cet idéal n'est plus le nôtre. »

Fédération des Jeunes Laïques de France. — IIe Congrès de la Fédération Départementale du Gard à Beaucaire, les 28 et 29 juillet 1906. — Sous la présidence d'honneur des sénateurs et députés républicains et de M. l'inspecteur d'Académie du Gard, membres de la Fédération.

« Aux Républicains, aux Laïques,

» A tous les amis de la libre et courtoise discussion, à tous les partisans du Libre Examen ;

» A ceux qui n'estiment pas que la question laïque est close ;

» A ceux qui ont vu, avec regret, l'enseignement des congréganistes en uniforme devenir l'enseignement des congréganistes sans uniforme ;

» A ceux qui savent pertinemment qu'il faut, en bien des endroits, « laïciser la laïque », qui ont vu, comme nous, des symboles religieux, des inscriptions et des « Christ » aux murs de nos écoles laïques, notamment dans l'arrondissement d'Uzès et même dans celui de Nîmes ;

» A ceux qui regrettent avec nous de voir figurer encore en tête des Palmarès des Lycées et Collèges de la République les prix d'instruction religieuse ;

» A ceux qui veulent l'Enseignement gratuit à tous les degrés, érigés en service public exclusif, réforme dont l'initiative appartient aux Congrès nationaux des Jeunes Laïques ;

» A ceux qui pensent que, dans la société actuelle, la femme est traitée en paria, et qu'il est temps de lui rendre la place d'honneur qu'elle mérite ;

» A ceux qui ne méconnaissent pas les droits de l'enfant et qui estiment que nous devons entourer ce futur citoyen de notre plus vive sollicitude ;

» A ceux qui sont décidés, comme nous, à défendre l'instituteur contre le boycottage et le fanatisme réactionnaire, et, il faut bien le dire, hélas ! aussi contre la bureaucratie de certains ministères républicains ;

» A ceux qui sont pénétrés de la justesse de cette parole du célèbre coopératiste Godin : « Si tous ceux qui ignorent savaient, si tous ceux qui peuvent voulaient, les difficultés sociales seraient vite résolues » ;

» A tous les hommes de bonne volonté, enfin, sincèrement animés d'un désir de progrès indéfini, caractéristique des vrais républicains ;

» A tous ceux-là nous faisons appel pour venir contribuer au succès de notre deuxième Congrès départemental.

» Nous tenons à rappeler que la « Fédération des Jeunes Laïques » renferme dans son sein des républicains de toutes nuances. Elle n'est inféodée à aucun parti. Elle est une organisation nationale d'éducation.

» L'ignorance et le dogme sont nos seuls ennemis ».

Appel au deuxième congrès de la Fédération des jeunes laïques du Gard, paru dans Le Petit Méridional du 21 juillet 1906.

Annexe 3 : Quels journaux lisait-on à L'Estréchure en 1906 ?

La presse provinciale connaît un grand essor depuis les années 1830. La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a par ailleurs permis aux différents courants politiques de s'exprimer plus ouvertement, notamment au travers des journaux régionaux, qui affirment clairement leurs positions. Dans la vallée Borgne, où l'on aime à afficher ses convictions républicaines et radical-socialistes, voire socialistes, on lit essentiellement les journaux républicains de gauche, tels *Le Petit Méridional*, *La Dépêche* ou *L'Écho des Cévennes*.

Le Petit Méridional est présenté par son directeur comme « républicain radical ». Ce quotidien, dont le siège est à Montpellier, couvre tout le sud-est de la France, à travers dix éditions locales, dont une consacrée au Gard. On y trouve des articles exposant le point de vue de la gauche républicaine, mais également des faits divers, des annonces et des publicités. Les grands événements nationaux y sont évoqués, comme la catastrophe minière de Courrières, dans le Pas-de-Calais, qui fait plus de mille morts en mars 1906, ou la reconnaissance par la Cour de cassation de l'innocence de Dreyfus, en juillet. Par le biais des correspondants locaux, le lecteur est également tenu au courant de l'actualité de sa région, voire de son village : détail des festivités passées et à venir, querelles politiques ou de voisinage, venue prochaine d'un conférencier de renom...

ARRONDISSEMENT DU VIGAN
LE VIGAN. — Conférence. — Le citoyen Sébastien Faure donnera une grande conférence publique et contradictoire dans la salle du Théâtre, demain samedi, 17 courant, à 8 heures du soir sur : « La Paix ou la Guerre ». Nul doute qu'un grand nombre de citoyennes et de citoyens viendront entendre l'éminent conférencier.

Le Petit Méridional,
16 novembre 1906 : le militant anarchiste Sébastien Faure, qui vient de créer à Rambouillet l'école libertaire de la Ruche, se rend souvent dans les Cévennes pour faire connaître ses idées et récolter des subsides pour son établissement.

L'Écho des Cévennes, imprimé au Vigan, est de diffusion plus restreinte. De publication hebdomadaire, il s'affiche comme l'« Organe du Parti Républicain ». À la différence du *Petit Méridional*, qui laisse s'exprimer les différents courants de la gauche républicaine, des radicaux aux socialistes, *L'Écho des Cévennes* revendique ses sympathies pastristes, refusant toute compromission avec les radicaux jugés trop droitiers, ce qui donne parfois lieu à des échanges un peu vifs entre les deux organes républicains.

Le journal *La Dépêche*, de Montpellier, défend, dans son édition régionale, des positions proches de celles de *L'Écho des Cévennes*.

* * *

Les Cévennes Ouvrières
Chœur sur l'air des **Montagnards**
* Dédié au canton de Saint-André-de-Valborgne.

1^{er} COUPLET (Ensemble)

Cévennes libérées,
Répandez votre action (oui votre action)
Vos masses éclairées
Chassent la réaction (la réaction).
Ni les tyrans, ni les despotes
Ne feront résonner leurs bottes
Dans nos vallons (bis), en nos cités (bis),
Dans nos vallons, en nos cités,
Pays de liberté!

REFRAIN GÉNÉRAL

Ah !
Halte là ! halte là ! halte là !
Les Cévenols, les Cévenols
Halte là ! halte là ! halte là !
Les Cévenols sont là !
Les Cévenols, les Cévenols
Sont là !

L'Écho des Cévennes, 1^{er} juillet 1906 :
la Jeunesse socialiste de Saint-Hippolyte-
du-Fort annonce une grande « soirée de
famille » où l'on fêtera la victoire du député
Pastre. À cette occasion, on chantera la
chanson Les Cévennes ouvrières, dont le
texte intégral est publié par le journal.

L'Éclair et *Le Viganais*, qui expriment les idées de la droite, sont régulièrement fustigés par les républicains.

L'Éclair, « journal quotidien du Midi », dont le siège est lui aussi à Montpellier, dispose d'une large diffusion, puisqu'il couvre onze départements. De tendance monarchiste, il a développé dans les dernières années des positions ardemment anti-dreyfusardes.

Le Viganais, hebdomadaire imprimé au Vigan, est monarchiste et catholique. Ses adversaires politiques, protestants ou libres penseurs, tiennent à rappeler qu'il portait naguère le nom de *Croix des Cévennes*. Au Vigan, le partage de la population entre catholiques et protestants rend fréquents les affrontements (verbaux et parfois physiques) entre les deux confessions.

Le *Viganais*, 18 novembre 1906 : au Vigan se trouve la maison natale d'Emmanuel d'Alzon (1810-1880), fondateur de la congrégation des assumptionnistes, eux-mêmes à l'origine de la maison d'édition catholique *La Bonne Presse*.

Nouvelles Galeries
Benjamin SOULIER, Le Vigan
Les « Nouvelles Galeries » préviennent leur
nombreuse clientèle que les magasins seront
fermés tous les dimanches à midi.

MERCREDI 21 NOVEMBRE
à 8 heures 1,2 du soir
Dans l'Ancienne Chapelle de la Maison
d'Alzon

Grande Conférence
Donnée par M. l'Abbé BLAYRAT,
vicaire à la Cathédrale de Nîmes
Sujet de la Conférence :
Les Mensonges Anticléricaux
Le lendemain jeudi, à la même
heure, conférence pour les dames.

Sources

Nous avons puisé la plus grande partie de nos informations aux **archives départementales du Gard** à Nîmes.

Nous avons pu y consulter un certain nombre de journaux à diffusion locale, principalement *Le Petit Méridional*, quotidien ayant paru de 1876 à 1944. Nous avons dépouillé de façon exhaustive les numéros parus entre le 1^{er} janvier 1903 et le 30 juin 1915, tous conservés intégralement pour cette période.

Le Guide du Gard des années 1905 à 1914 nous a fourni les noms des commerçants, artisans, cafetiers et hôteliers actifs à L'Estréchure sur la période.

Les informations concernant les élections municipales et législatives ont été trouvées dans la série M (administration générale et économie) des archives, de même que les recensements des populations de L'Estréchure, de Saumane et de Peyrolles pour l'année 1906.

La série O (administration et comptabilité communale) contient les dossiers administratifs des écoles du bourg, de la poste et des fontaines.

Concernant la difficile question des limites de la commune, nous avons trouvé des éléments de réponse dans la série P (finances publiques et cadastre).

La série Q (domaines, enregistrement, hypothèques) a été consultée en ce qui concerne les successions, ainsi que les baux de terres et de maisons.

La série S (travaux publics et transports) a permis de préciser les étapes de la construction de la nouvelle route reliant Saint-Jean-du-Gard à L'Estréchure. Dans le dossier 8 S 187, concernant les déclarations des machines à vapeur, a été trouvée celle de la filature du centre du village.

Dans la série T (enseignement, culture et sport) ont été consultés les dossiers d'instituteurs, qui ont fourni des éléments biographiques sur le couple Felgeirolles ainsi que sur le député Ulysse Pastre. Des documents au sujet de l'école du Pont de Vallongue s'y trouvaient également.

Dans la série U (justice), nous avons pu collecter quelques procès-verbaux de gendarmerie permettant d'illustrer, entre autres, les problèmes de circulation dans le village et alentour.

Les informations sur l'édification et la restauration du temple se trouvent en série V (cultes) et en série J (fonds d'origine privée). Dans cette dernière série,

les archives du consistoire de Lasalle ont fourni des indications sur l'organisation presbytérale.

Nous remercions Bernadette Macquart, Françoise del Bucchia et Frédérique Pallet, qui nous ont permis et facilité l'accès aux **archives communales conservées à la mairie de L'Estréchure**. Nous y avons consulté les registres d'état civil ainsi que les comptes rendus des délibérations du conseil municipal. Le plan du cadastre établi en 1842 ainsi que la matrice cadastrale pour les années 1911 à 1971 ont permis d'identifier au moins partiellement les propriétaires des différentes maisons du bourg. Pour compléter la biographie des Estréchurois et Estréchuroises, des incursions ont été faites dans les registres d'état civil des communes de Saumane et de Peyrolles.

Un certain nombre de renseignements concernant la vie paroissiale ont été trouvés dans les **archives presbytérales conservées au temple de L'Estréchure**. Nous remercions Lucette Liron, qui nous a laissé y accéder.

La **bibliothèque Carré d'art**, à Nîmes, conserve également de nombreux titres de presse ancienne. Nous y avons notamment consulté le quotidien *Le Petit Midi* pour les années 1906 et 1907.

La **Bibliothèque nationale de France** conserve une collection des numéros de l'hebdomadaire *L'Écho des Cévennes* beaucoup plus complète que celle des archives départementales du Gard. Nous avons pu la consulter pour les années 1906 et 1907, ainsi que 1910 à 1913. Nous y avons également consulté le quotidien *Le Républicain du Gard*, qui relate en 1910 plusieurs cas d'infanticide.

Nous tenons également à remercier les habitants ou anciens habitants de L'Estréchure et de Saumane qui ont pris le temps de nous transmettre leurs souvenirs, et tout particulièrement : Françoise Del Bucchia, Jean-Claude Durand, Annie Laroudé, Brigitte Martin, Régis Martin, Évelyne et Gérard Meynadier, Monique Nillot, Claude Puech, Martine Puech et Guy Toureille.

Certains d'entre eux nous ont communiqué des documents tirés de leurs archives personnelles, tels Carmen Cabrol, Jacques Meynadier, Jacqueline et Philippe Poulachon. C'est à Pierre Pradille que nous devons la connaissance de la pétition contre l'ordre des Jésuites.

Nous adressons nos amitiés à Hugues qui a dessiné la carte en page 10.

Nos échanges avec Françoise Clavairolle nous ont permis de mieux appréhender les divers aspects de l'éducation des vers à soie et du travail des fileuses.

Nous avons enfin pu rencontrer Daniel Travier, fondateur du musée des Vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard, qui nous a fourni des pistes de recherche et nous a permis de consulter les registres du groupe de la libre pensée de L'Estréchure (fonds de l'Association des amis de Maison Rouge-musée des Vallées cévenoles). Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Bibliographie

Actes du colloque de Montpellier, 9-10 juin 1973, *Droite et gauche en Languedoc-Roussillon*, Montpellier, 1975.

CLAVAIROLLE Françoise, *Le Magnan et l'Arbre d'or. Regards anthropologiques*, Fondation Maison des sciences de l'homme, 2003.

FIECHTER Jean-Jacques, *Le Socialisme français : de l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre*, « Études d'histoire économique, politique et sociale », librairie Droz, Genève, 1965.

LEVÊQUE Pierre, « Libre Pensée et socialisme (1889-1939). Quelques points de repère », *Le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966.

PELEN Jean-Noël, TRAVIER Daniel, *L'Image et le Regard. Les Cévennes et la photographie, 1870-1930*, Presses du Languedoc, 1993.

REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Seuil, 1975.

L'Almanach du Val Borgne, Les Cahiers du Haut-Vidourle, ainsi que la revue *Causses et Cévennes* nous ont fourni d'importants éléments de contexte et de compréhension de la vie quotidienne des Cévenols d'autrefois.

Les cartes postales illustrant la brochure proviennent pour la plupart des collections de Françoise Del Bucchia et de Pierre Pradille, dans lesquelles ils nous ont laissés puiser à loisir. Qu'ils en soient ici remerciés.



CARTE POSTALE

Tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto.
 Se renseigner à la poste.

Correspondance

Adresse

Classe de M^{me} et M^{lle} Felgeirolle
 Dans la jeunesse de Léon Aurès, Marthe Espaze,
 Rose Redier, Alphonsine Felgeirolle, Jean Felgeiro,
 Rose Liron, Gast, Michèle Sabardel, Alphonse Banton,
 Louis Lauriol, Fernand et Boris Sabardel, Fernand Liron,
 Pierre Perier, Paulette Campedon, Jean Sabardel

Vous vous intéressez, vous aussi, à ce que fut
autrefois la vie des habitants et habitantes
de la vallée Borgne ?

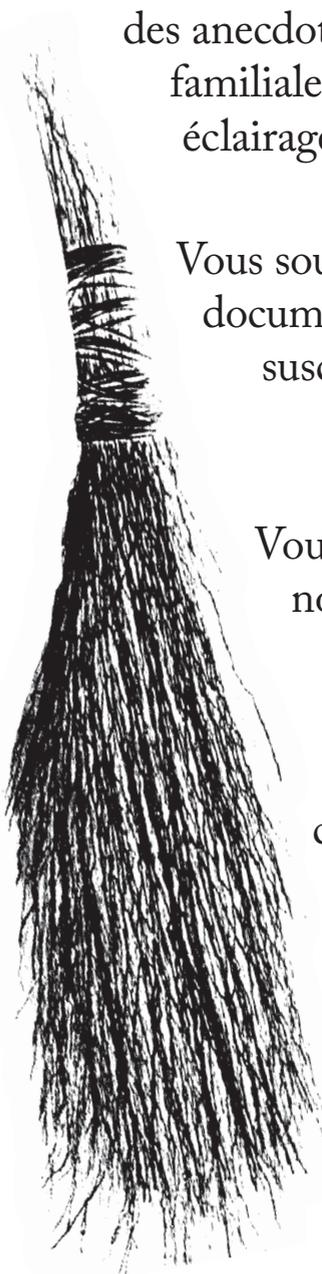
Vous avez recueilli des souvenirs,
des anecdotes transmises par la mémoire
familiale qui pourraient apporter des
éclairages intéressants à notre récit ?

Vous souhaitez nous faire connaître des
documents écrits ou iconographiques
susceptibles de nous fournir de
nouvelles pistes ?

Vous aimeriez échanger avec nous,
nous poser des questions, nous
faire des suggestions ?

Vous désirez être tenu au
courant des activités du groupe,
de nos prochaines conférences
ou suivre nos publications ?

Contactez-nous
à l'adresse mail :
lescoubette@laposte.net



Deuxième tirage,
achevé d'imprimer
par nos soins
à Alès (Gard)
le 20 décembre 2024.

Nous remercions Khuzama Bawab
pour la relecture attentive.

**Ce premier volume de la série *Naissance d'une filature* :
La Prolétarienne brosse un tableau de la commune de
L'Estréchure en 1906, à la veille de la grande grève des fileuses
des Cévennes. En cette période de séparation des Églises et de
l'État et d'élections législatives, le recensement quinquennal
de la population nous permet de dessiner les visages des gens
ordinaires – fileuses, cultivateurs, séricicultrices, cafetiers,
modistes ou sabotiers – par lesquels s'est faite aussi l'Histoire.
Nous proposons ici de visiter le village en se projetant plus d'un
siècle en arrière, pour découvrir la vie quotidienne
de ses habitants, leurs espoirs et leurs combats.**

Prix librairie : 4 euros